

Taden

Bulletin d'Information Municipal

MAG 40

Jeannette Fauchet médaillée

**Marché estival,
une brochette d'artistes**

**Concours
des maisons fleuries**



Le mot du maire

Le mot du maire

Lorsque vous lirez ce " Taden Mag de printemps" Les français auront élu leur Président de la République pour les 5 ans à venir.

La fréquentation des urnes à Taden est régulièrement au dessus de la moyenne nationale. Nous le confirmons encore à ce scrutin du premier tour avec un record de 91% de votants, prouvant le sens civique de nos 1650 électeurs.

Votre conseil municipal vient d'adopter le plus gros budget primitif de son histoire. Il est le reflet du développement de notre commune - Des travaux importants pour nos quartiers pourront donc être réalisés grâce à cette capacité d'investissement, sans augmenter les taux communaux d'imposition, objectif suivi par ce conseil depuis 10 ans, malgré une conjoncture difficile.

La rubrique urbanisme détaillera ces programmes ; pour citer les plus importants :

- Requalification et sécurisation des voiries du " Domaine" en trois tranches.
- Abords, voiries, parking Mairie, espace jeux, du bourg historique.
- Adaptation du plan local d'urbanisme, afin de permettre le développement de l'habitat.
- Actions toujours en concertation avec la population.

J'aimerais pour conclure que vous partagiez avec moi quelques satisfactions de ce premier trimestre :

- La création de l'association des commerçants de Dombriant, donnant une carte d'identité à notre parc commercial " CAP RANCE ".
- L'inscription à l'inventaire des monuments historiques de notre église St Pierre, obtenue avant sa réhabilitation.
- Le grand plaisir que j'ai eu à honorer Madame Renée Fauchet " Jeannette ", pour ses 15 ans de dynamique présidence du club de l'Amitié.

Cordialement votre.

Le Maire

Bertrand CLAUDEVILLE

Votre avis nous intéresse

Que pensez-vous de votre bulletin?
Quelles sont les rubriques que vous préférez?
Quels sont les sujets que vous voudriez y lire?
Trouvez-vous la présentation claire et facile à lire?
N'hésitez pas à nous faire part de toutes vos observations.

Vos réponses sont à envoyer par courrier à la Mairie,
ou à déposer sur le site www.taden.fr, onglet contact.

La commission communication vous remercie.

**Pour le prochain bulletin prévu en novembre 2012,
ne seront retenus que les articles
parvenant à la Mairie au plus tard fin septembre 2012**

Edité par la ville de TADEN

Tél : 02 96 87 63 50 - Fax : 02 96 39 86 77
taden.mairie@wanadoo.fr - www.villetaden.com
service.communication.taden@orange.fr
• Directeur de la publication :
Sabrina PETIT - Adjointe à la communication

• Ont participé à ce numéro : Alain Robert, Evelyne Thoreux, Jean-Jacques Moisan, Bernard Jamet, Françoise Boivin et Nadine Lemoine
• Photos : Jean-Jacques Moisan, Sabrina Petit et Alain Robert
• Création et réalisation : Agence Bleu B - T. Eustache
• 6561-05- CN • Tirage : 1500 exemplaires

Les horaires de la mairie

Tous les lundis
de 9h30 à 11h45
et de 13h à 19h*.

Et du mardi au vendredi
de 9h30 à 11h45
et de 13h30 à 17h

Tél : 02 96 87 63 50
Fax : 02 96 39 86 77

e-mail : taden.mairie@wanadoo.fr
Commission communication :
service.communication.taden@orange.fr

* Sauf juillet et août : 13h30 à 17h

Le Sommaire

Le sommaire



➡ **4**

VIE MUNICIPALE

Le mot du Maire
Jeannette Fauchet
Carte Nationale d'Identité & Passeport
Autorisations de sortie de territoire
Recensement Service National
Permis de construire
Autorisations de travaux
La P'tite pause...
Incivilités au cimetière de Trélat
Réunions du conseil municipal
Bonne retraite Daniel !
Etat Civil
Bienvenue au camping de la Hallerais



16
➡

VIE ASSOCIATIVE

Assemblée générale - Club de l'Amitié
Taden Animations
Club Tadennais de Foot
Club Tadennais de Pétanque
Club de Gym
Le Palet Club de Taden

➡ **19**

VIE ÉCONOMIQUE

Jeux collectifs chemin de la Crèche
Le Domaine
Nouvelle Enseigne : Redwell
Aménagement de l'entrée du bourg



➡ **21**

VIE CULTURELLE

Marché estival
L'église Saint-Pierre
La Fontaine des Eaux
Le café Boissière
Manoir de la Grand' Cour

➡ **28**

VIE SCOLAIRE

La vie de nos écoles



➡ **29**

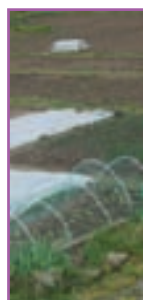
INFOS DIVERSES

La rougeole
Le CLIC
Conseil d'Architecture d'Urbanisme
et de l'Environnement
Cap Rance
Journée de la Randonnée
C E S P, c'est quoi ?
Médailles d'honneur
Manifestations

➡ **33**

VIE PRATIQUE

Quelques conseils...
Le Calendrier lunaire
Le jardin
Recette



**N'oubliez pas notre concours
des maisons fleuries
en dernière page**

Jeannette Fauchet, médaillée



Samedi 24 mars, lors du premier repas de la saison du club de l'amitié, la municipalité a décerné à Mme Fauchet la médaille d'Or de la commune.

Cette haute distinction, remise pour la dernière fois au Professeur Yves Cotrel (Chirurgien Orthopédiste), la récompense pour les 15 années qu'elle vient de passer à la présidence du Club.

M. Bertrand Claudeville Maire, a mis l'accent sur son dévouement et son charisme, lesquels ont contribué à



faire du Club de Taden, un des plus dynamiques du secteur.

Nous étions allés l'interviewer un mois auparavant.

Interview :

Itinéraire d'une femme dynamique, **Jeannette Fauchet**



Après 15 années passées à la présidence du Club de l'Amitié, Mme Fauchet, plus connue sous le nom de « Jeannette », vient de passer le relais à Mme Rolland. « Je vais profiter de ma jeunesse », dit-elle avec malice. Je suis allée l'interviewer dans sa maison de la Jannais.

A mon arrivée, elle était affairée à nettoyer à grande eau sa voiture : « Regardez comme elle est sale! C'est à cause des routes dégoûtantes... ». Elle a interrompu sa tâche pour me faire rentrer dans son salon et s'est prêtée de bonne grâce à mes questions.

J'ai appris, Jeannette, que vous aviez « pris votre retraite » de présidente du club. Si je viens vous voir, c'est non

seulement pour parler de votre longévité à ce poste et du dynamisme dont vous avez toujours fait preuve mais également, et surtout, pour en connaître un peu plus sur la femme que vous êtes. Etes-vous native de Taden ? On m'a parlé des Landes Basses...

Non pas du tout, c'est mon mari qui était de cet endroit. Moi, je suis originaire de Rennes. Je suis une fille de l'Assistance... Je suis née à L'Hôtel Dieu le 1^{er} mars 1928, sous le nom de Renée Jeanne et ai été abandonnée à l'âge de 11 jours. L'Assistance Publique, dont les bureaux étaient situés rue de Fougères à Rennes, m'a placée chez une gentille nourrice à Bruz puis dans une famille d'accueil à Chartres de Bretagne.

Vous y avez passé votre jeunesse ?

Non, je n'y suis restée que jusqu'à l'âge de 8 ans et demi. Après avoir été battue un soir, je me suis réfugiée dans l'église où j'ai dormi. Le bedeau m'a trouvée au petit matin, couverte de bleus. Il m'a donné à manger et m'a conduite chez mon institutrice, Mme Bourguignon, dont le mari travaillait... à l'Assistance Publique. L'après midi même, j'étais retirée de cette famille !

J'espère que vous avez eu plus de chance par la suite...

Oui, heureusement... Je suis allée chez une autre nourrice, dans une petite ferme à la Nouaye, près de Bédée. Je suis d'ailleurs toujours restée en contact avec Yvonne, l'autre petite fille en

garde avec moi. J'ai passé mon certificat d'études à l'école de la Nouaye, avec Mme Hervé. J'avais 12 ans... Je m'en souviens bien : le lendemain, les Allemands arrivaient à Montfort-Sur-Meu! Je suis restée dans cette famille jusqu'à mes 15 ans. J'adorais aller émonder les arbres avec mon « père ». Pendant ce temps, je ne travaillais pas à la maison... Je n'aimais pas frotter les meubles !...

Et ensuite ?

En 43, j'ai été placée dans une première ferme à Breteuil puis dans une seconde à Bédée pendant 2 ans et enfin dans une troisième à la Nouaye. Je n'y ai pas été malheureuse...

Comment êtes-vous arrivée dans la région de Dinan ?

Alors que j'étais encore à Bédée, des amis de passage m'ont dit : « Tu devrais venir à Pleurtuit, c'est bien mieux! » C'est ce que j'ai fait! J'ai d'abord travaillé en ferme (chez des gens bien !) puis à Dinard chez Mr Coquelin, qui tenait l'hôtel de l'Arrivée, en face de la gare. J'étais en salle, j'aimais bien, surtout en saison. Enfin, je suis arrivée à Dinan chez Mr Collet qui tenait un restaurant, juste après le passage à niveau, sur la route de Ploubalay. C'est là d'ailleurs que j'ai connu mon mari Eugène : Il travaillait au garage Renault, là où il y a maintenant une boucherie et des rhumatologues, rue Carnot.

C'est alors que vous êtes venue habiter à Taden ?



Il a fallu attendre encore un peu. Je me suis mariée en 1955. Après avoir habité rue de Brest, rue Angélique Brulon et rue de la Chaux, nous sommes arrivés en 59 comme gardiens au garage Renault. Nous y sommes restés jusqu'en 1977, date à laquelle nous avons emménagé dans la maison de La Jannais que nous avons achetée en 1968 et dans laquelle nous avons fait des travaux. Nous avons enfin des toilettes et une salle de bains...! C'est en 68 d'ailleurs que mon fils André avait pris la mer pour la première fois, direction Terre Neuve. Il n'avait que 15 ans et demi mais il voulait devenir marin. J'ai dit à mon mari, que cela n'enchantait guère : « Si c'est ce qu'il veut faire! » Plus jeune, il avait fréquenté l'école de Trélat et avait eu Mme Réalland comme institutrice (Ma belle-mère le gardait alors) puis avait été en classe rue Waldeck Rousseau avec une autre Tadennaise : Mme Le Camus.

Mon mari est resté chez Renault jusqu'en 1981, date à laquelle il a été licencié. Je sais ce que c'est que le chômage car mon mari y est resté 8 ans... Moi, je faisais des ménages chez des particuliers et à la Banque Populaire, où je suis restée 17 ans. Et je me suis arrêtée en 1988.

Comment êtes-vous arrivée au Club ?

La première fois que je suis partie en voyage, c'est en 1991 avec le club de St

Samson. J'étais en retraite et j'ai trouvé cela sensationnel. Quand Mme Rouxel a su que j'étais à St Samson, elle m'a encouragée à prendre ma carte à Taden. Mr Villalon m'a fait rentrer dans le bureau. J'étais aussi dans le bureau au temps de la présidence de Mr Lognoné et ai pris sa succession en 97.

Votre époux est décédé en 92. Est ce le fait de vous être retrouvée seule qui vous a incité à prendre de plus en plus de responsabilités ?

Oui, bien sûr, cela m'a beaucoup aidée! Mes années au Club n'ont été que des années de bonheur!

Qu'avez-vous particulièrement apprécié ?

Le fait d'organiser, d'avoir toujours du monde autour de moi, d'être en contact avec des gens de tous horizons. Il faut aussi aimer partager. Mes activités au club n'ont jamais été une contrainte. Et pourtant, c'était bien du travail : il fallait faire les courses, préparer les affiches, organiser les sorties, aller un peu partout... J'ai eu jusqu'à 244 adhérents !

Comme bien d'autres, j'ai eu des problèmes de santé, dont 4 opérations. Eh bien, le club a été un moteur de guérison ! Il y a 4 ans, lorsque je revenais de la chimio à Rennes, j'enfilais mes chaussures et partais faire plus de 2 km à pied...

Mais aujourd'hui, il est temps de m'ar-

rêter car cela devient trop dur... Je reste dans le club. Si on a besoin de moi, je serai toujours là .

Vous avez encore, Jeannette, ce que l'on appelle « une pêche d'enfer ». Si vous aviez des conseils à donner, quels seraient-ils ?

J'ai toujours été bouillante et d'un tempérament gai. Je sais : je peux même fatiguer les gens et je me rends bien compte que tout le monde n'est pas pareil. Moi, je dis qu'il faut aimer la vie comme elle est, malgré les soucis et aimer les gens, tels qu'ils sont. Le partage, c'est ce qu'il y a de mieux... De toutes les façons, je ne m'ennuie jamais, je n'ai pas le temps d'ailleurs et je ne suis même pas « télé ». Et puis maintenant, grâce à l'ordinateur que les membres du Club m'ont offert pour mon départ en retraite, je peux communiquer facilement avec mon fils, mes 6 petites filles et 8 arrière-petits-enfants dispersés un peu partout : à St-Pol-de-Léon, Outreau, Lyon, Brest et même à La Réunion !.

Merci Jeannette pour votre accueil, pour l'intérêt que vous portez aux gens, pour votre dynamisme et... bonne, longue et heureuse retraite !

Evelyne Thoreux



Carte Nationale d'Identité & Passeport



Rappel des modalités

IMPORTANT : Vérifier la validité de votre carte d'identité ou de votre passeport

➤ Carte d'Identité Nationale

Le délai d'obtention de votre carte d'identité est d'environ deux à trois semaines

Validité 10 ans

Gratuite

Ou timbres fiscaux d'une valeur de 25 euros si l'ancienne carte n'est pas restituée

Pièces nécessaires :

- Deux photos identiques et récentes fond clair et neutre (pas de chapeau, pas de casquette ni de bandeau dans les cheveux) – format 35 mm x 45 mm (ne pas les séparer - ne pas découper le contour blanc). Les photos scannées sont refusées.
- Ancienne carte d'identité à restituer
- Un justificatif de domicile (facture

EDF, EAU, TELECOM,...)

- Présence obligatoire d'un des parents pour un enfant mineur (présence de l'enfant à partir de 13 ans)
- En cas de divorce, copie du jugement du TGI
- Acte de naissance délivré par la mairie de votre lieu de naissance, **si la C. I. n'est plus en cours de validité de plus de deux ans ou lors d'une première demande.**

➤ PASSEPORT (sur Rendez-vous)

Validité 10 ans

- Imprimé à demander en mairie du domicile et à remplir (vert pour les adultes, orange pour les mineurs)
- Pour les femmes : toujours le nom de naissance en premier. A la rubrique « Mère », nom de naissance seulement.
- Ancien passeport s'il existe et sa photocopie.
- CNI en cours de validité ou invalide depuis moins de 2 ans et sa photocopie (sinon, 1 extrait d'acte de naissance datant de moins de 3 mois).
- 1 pièce justificative de domicile originale et sa photocopie.
- Pour un adulte résidant chez ses parents ou chez une autre personne, attestation de l'hébergeant, sa pièce d'identité et sa photocopie.
- 2 photos d'identité très récentes homologuées.
- Timbres fiscaux : 86 euros pour les plus de 18 ans ; 42 euros de 15 à 18 ans ; 17 euros pour les moins de 15 ans.
- Si perte ou vol de l'ancien passeport : déclaration de perte ou vol.
- Mineurs : remplir et signer l'autorité parentale (page 3) + CNI du signataire de l'autorité parentale et sa photocopie.



- **Extrait de naissance** : à demander dans la mairie de naissance
- **Pièce justificative** : facture EDF récente ou autre...
- **Ne pas oublier d'inscrire la taille et la couleur des yeux**
- **Empreintes prises à partir de 6 ans**



Delivrance des autorisations de **sortie de territoire**

S'il se rend **dans un pays de l'Union européenne** sans être accompagné de ses parents (ou de la personne titulaire de l'autorité parentale), un mineur français, qui ne possède pas de passeport valide personnel, doit être muni d'une autorisation de sortie du territoire, ainsi que d'une carte nationale d'identité en cours de validité.

En revanche, **s'il possède un passeport personnel valide, le mineur n'a pas besoin d'une autorisation de sortie du territoire**, car cette autorisation est faite lors de la demande de passeport.

S'il se rend **dans un pays hors Union européenne**, le mineur doit être en possession d'un passeport personnel valide, et éventuellement d'un visa (selon le pays concerné).

A savoir : l'autorisation de sortie du territoire ne comporte pas de photo d'identité. Elle n'a de valeur que présentée avec la carte nationale d'identité.

Comment l'obtenir ?

La personne qui détient l'autorité parentale (père, mère ou tuteur) doit s'adresser à la mairie de son domicile (à Paris : à l'antenne de police administrative de l'arrondissement du domicile).

Elle doit certifier sur l'honneur qu'elle est titulaire de l'autorité parentale et présenter un document à l'appui de sa déclaration.

Pièces à fournir

La personne détentrice de l'autorité parentale doit se rendre en personne à la mairie, signer le formulaire d'autorisation (remis sur place) et présenter :

- Sa pièce d'identité,
- La carte nationale d'identité (en cours de validité) du mineur,
- Un justificatif de domicile récent (liste non exhaustive : quittance de loyer, facture EDF, de téléphone...),
- Le livret de famille tenu à jour ou l'acte de naissance de l'enfant (qui

doit mentionner, pour les parents non mariés la reconnaissance de l'enfant avant l'âge de 1 an).

- Éventuellement, la décision de justice (jugement de divorce ou de séparation) statuant sur l'exercice de l'autorité parentale ou la délibération du conseil de famille désignant le tuteur.

Les originaux de l'ensemble de ces pièces doivent être présentés. Certaines mairies peuvent également exiger que des photocopies soient fournies.

Durée de validité

La durée de validité varie suivant les besoins du demandeur. Elle est mentionnée sur l'autorisation.

Dans certains cas, à la demande du représentant légal, elle peut être limitée à un pays et à la durée de séjour de l'enfant à l'étranger.

Dans tous les cas, la validité indiquée sur le document est la seule prise en compte par la police aux frontières.

Recensement **Service National**



- **Qui ?** Tous les Français, filles et garçons âgés de 16 ans.
- **Où ?** À la Mairie du domicile, ou pour certaines communes, par internet (www.mon.service-public.fr)
- **Pourquoi ?** pour vous enregistrer et

permettre votre convocation à la journée défense et citoyenneté. L'attestation de recensement est obligatoire pour l'inscription à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique.



PERMIS DE CONSTRUIRE

Noms et Prénoms	Adresse des travaux	Nature des Travaux
DINAN CODI HABITAT - M. JORET Michel	Les Jardins de Trélat	construction de 2 pavillons
LE COZ Sébastien et Annie	18 Le Val Renard	construction véranda
SCI GWENOLDA M. GILLET	2 rue du Clos de la Croix	extension d'un centre de contrôle automobile
LENAIN Christophe et RENAZE Soazic	2 La Grande Allée	construction maison individuelle
BAZIN Laurent et Gwenaëlle	4 La Grande Allée	construction maison individuelle
BAUX Jacques	Le Coudray	construction d'une véranda
M. Mme QUEIROS Carlos	24 La Grande Allée	construction maison individuelle
M. Mme COUEDOU Nicolas	56 La Grande Allée	construction maison individuelle
FENEUX Marie	17 Impasse Le Portail	rénovation d'une maison d'habitation
IDEX ENVIRONNEMENT BRETAGNE	Les Landes Basses	travaux modernisation de l'usine d'incinération d'ordures ménagères
PRESSE Eric et Magali	4 Le Courtil de Beauregard	construction maison individuelle
CHEVALIER Olivier	La Pontais	création de 2 hangars à matériel de type "tunnel"
GIRARD Dominique et Claudine	5 Le Courtil de Beauregard	construction maison individuelle
LONCLE Marie-Thérèse	58 La Grande Allée	construction maison individuelle
DOUDARD Valérie	38 La Grande Allée	construction maison individuelle
RUCAY Vincent	5 rue du Petit Bon Espoir	construction maison individuelle
SCI LATOUR M. LAMY Hubert	12 Bd du Petit Paris	extension d'un bâtiment existant ossature métallique avec bardage double peau
MERCERIE Romuald et Tatiana	Bourg de Trélat	construction maison individuelle
ORAIN Béatrice	7 Résidence du Manoir	extension maison d'habitation

AUTORISATIONS DE TRAVAUX

Noms et Prénoms	Adresse des travaux	Nature des Travaux
SARL LYVET DISTRIBUTION (Bureau Vallée M. LE BIHAN)	Le Pré des Landes - Cap Rance	aménagement intérieur d'un magasin
SCI GWENOLDA (AUTOSUR) M. GILLET Jean-Claude	Route de Ploubalay	extension et réaménagement d'un centre de contrôle technique automobile et création d'un atelier pour 2 roues
ALLOUARD Jérôme	10 rue des Grèves	construction d'un mur avec pose d'un portail et d'un portillon
LABBE Marguerite	Launay	extension d'un hangar
GILLET Jean-Claude	2 rue du Clos de la Croix	pose d'une clôture
DUCHEMIN Aurélien	13 Vildé	modification d'ouverture, remplacement des menuiseries existantes
SCI VILLALON M. VILLALON	5 rue du Vent d'Autan ZA des Alleux	pose de panneaux photovoltaïques sur bâtiment artisanal
SDE M. GAUBERT Jean	La Vallée sur l'Étang	construction poste de transformation et de distribution d'énergie électrique
AUFFRAY Jean-Yves	7 Hameau des Grandes Touches	pose de panneaux photovoltaïques
GIORDANO Freddy	4 Le Bourg Trélat	pose de 12 panneaux photovoltaïques
AMELINE Gaël	1 La Ville Malard	pose de 3 vélux
OVEL Claude	Le Petit Bois Mené	coupe de bois mort et de bois de chauffage
M. et Mme JOUNEAU	94 Le Domaine	construction d'une véranda
LE COZ Annie	18 Le Val Renard	remplacement des fenêtres et porte d'entrée
TOUTAIN Guy	4 rue de la Ville au Comte	pose de panneaux photovoltaïques
THOMAS Dominique	3 Résidence du Moulin	pose d'un portail
SARL IDECO ESPACE REVETEMENTS	Le Pré des Landes Cap Rance	aménagement intérieur d'une cellule commerciale
LOYER BRETAGNE IMMOBILIER M. LOYER René	La Prairie	division en vue de construire
GINGAT Mickaël	8 Les Coteaux de Beauregard	construction d'un abri de jardin
GIORDANO Freddy	4 Le Bourg de Trélat	pose de 9 panneaux photovoltaïques
RENAULT André	13 Le Parc	pose d'une clôture



La P'tite pause...

Du nouveau à Trélat : Sandrine Le Morzadec succède à Martine Boissière.



C'est dans des locaux totalement réaménagés, que depuis le 15 mars, Sandrine Le Morzadec vous accueille tous les jours dans son bar dénommé dorénavant « La P'tite pause ».

Elle vous propose : pain, petite épicerie, journaux, tabac et jeux.

Nouveauté : Si vous avez un petit creux, Sandrine vous prépare un sandwich à emporter ou à déguster sur place. Alors n'hésitez plus, allez tester et devenez accros de cette ambiance de bistro de quartier.

Les horaires d'ouverture du bar :

Du lundi au samedi de 7h à 14h
et de 17h à 20h30

Le dimanche de 7h à 13h

Dans un souci d'amélioration constante et afin de toujours mieux répondre à vos attentes, Sandrine étudiera toutes les suggestions qui lui seront soumises, alors n'hésitez pas...

Son ami, Franck Decoin, qui a installé le siège social de son entreprise de maçonnerie à la même adresse (SARL Decoin Maçonnerie), n'est pas un inconnu, puisqu'il a fait toute sa scolarité à Taden, dans les années 80.

CONTACT

Sandrine
02 96 39 16 03 ou 06 71 77 86 60
Franck
06 60 67 01 87 ou 02 96 39 16 03

Incivilités au cimetière de **Trélat**

Il a été rapporté que des vols sont commis au cimetière de Trélat.

Les montants des larcins sont modestes mais l'acte reste traumatisant et nous sommes sensibilisés à ce problème.

C'est de l'incivilité et de l'irrespect envers les défunts et leurs familles !

Les délits commis se limitent à des vols (plante, composition, vase, pot voire même soucoupe), mais restent inacceptables!

« Voler sur une tombe, c'est horrible ».

« Ces personnes manquent du respect le plus élémentaire à l'égard

des autres ».

Nous vous remercions de vous engager à respecter ces lieux de mémoire et de recueillement, ainsi que les personnes qui y reposent.

La Municipalité

Les **Compte-rendus** des **réunions** du **conseil municipal**

**21 novembre
2011**

➤ **AFFAIRE N° 01**

CESSION DE TERRAIN A LA COMMUNE DE TADEN M. & MME PERCHER STEPHANE 1, RUE DE LA RABINE

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, avec 13 voix pour, 2 abstentions (JAMET J-Y et BAUX) et 1 contre (HAMONIAUX), accepte l'acquisition par la commune de TADEN d'une emprise de terrain d'une surface de 19 mètres carrés au prix unitaire de 0,50 euros toutes taxes comprises (50 centimes d'euro T.T.C.).

➤ **AFFAIRE N° 02**

ACCUEIL DE LOISIRS / SCOP A L'ABORD ' AGES / RENOUVELLEMENT DE LA CONVENTION DE PARTENARIAT

Les membres du conseil municipal, après avoir délibéré, avec 13 voix pour, 3 abstentions (RENAULT, ROBERT A., BAUX J.),

Acceptent le renouvellement de la convention de partenariat pour la mise en place d'un accueil de loisirs, pour les enfants âgés de trois à douze ans, pendant la période du 1^{er} janvier 2012 au 31 décembre 2015, les mercredis, samedis et tous les jours ouvrés pendant les vacances scolaires.

Autorisent Monsieur le Maire à signer la convention de partenariat avec la SCOP « A l'Abord'âges ».

➤ **AFFAIRE N° 03**

PROJET D'AMENAGEMENT DE VOIRIE / PLACE DE LA MAIRIE ET RUE DU MANOIR

Les membres du conseil municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité, autorisent Monsieur le Maire à lancer la procédure de consultation des entreprises, par procédure adaptée, dès transmission par le maître d'œuvre du dossier de consultation des entreprises pour les travaux d'aménagement de voirie et des espaces verts aux abords de la mairie et de la rue du Manoir.

➤ **AFFAIRE N° 04**

RECENSEMENT DE LA POPULATION DU 19 JANVIER AU 18 FEVRIER 2012

Le conseil décide à l'unanimité des membres présents, la création de cinq emplois d'agents recenseurs, non titulaires à temps complet pour la période allant du 19 janvier 2012 au 18 février 2012 pour la collecte et jusqu'au mercredi 22 février pour le retour de la collecte en mairie.

Les agents seront payés à raison de :

- Une base forfaitaire brute de 500,00 €.
- 1,13 € par feuille de logement remplie.
- 1,72 € par bulletin individuel rempli.

La collectivité versera un forfait de 50 € ou 100 € pour les frais de transports, en fonction du district retenu.

Les agents recenseurs recevront 20 € pour chaque séance de formation.

➤ **AFFAIRE N° 05**

PROCEDURE DE REVISION SIMPLIFIEE ET DE MODIFICATION DU P.L.U

Après avoir entendu l'exposé du maire et en avoir délibéré, le conseil municipal décide, à l'unanimité :

- 1 - de donner un avis favorable à la mise en révision simplifiée et à la modification du P.L.U. ;

2 - que la concertation sera mise en œuvre selon les modalités suivantes : un article dans le bulletin d'information communal, la libre consultation du dossier en Mairie, l'ouverture d'un registre de concertation ;

3 - de charger le cabinet d'urbanisme PRIGENT & ASSOCIES de réaliser les études nécessaires à la révision simplifiée et à la modification du P.L.U. ;

4 - de donner délégation au maire pour signer tout contrat, avenant ou convention de prestations ou de services concernant la révision simplifiée du P.L.U. ;

5 - de solliciter de l'État, conformément à l'article L. 121-7 du Code de l'urbanisme, qu'une dotation soit allouée à la commune pour couvrir les dépenses nécessaires à la révision simplifiée du P.L.U.

6 - que les crédits destinés au financement des dépenses afférents à la révision simplifiée du P.L.U. seront inscrits au budget de l'exercice considéré (opération n° 039 - article 202 : frais d'études) ;

La présente délibération sera transmise au préfet du département des Côtes d'Armor et fera l'objet d'un affichage en mairie de TADEN.

**30 janvier
2012**

➤ **AFFAIRE N° 01**

APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF PRESENTE PAR MONSIEUR LE MAIRE

Le Conseil Municipal adopte le Compte Administratif présenté pour l'exercice 2011.

➤ **AFFAIRE N° 02**

AFFECTATION DES RESULTATS AU BUDGET PRIMITIF EXERCICE 2012

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, accepte



l'affectation des résultats au budget général de la commune et des budgets annexes de l'exercice 2011 : les résultats de la section de fonctionnement à affecter sont les suivants :

- **BUDGET GENERAL** : 818 548,88 €
- **CAMPING MUNICIPAL** : 121 101,75 €

Les résultats de la section d'investissement pour les mêmes exercices sont les suivants :

- **BUDGET GENERAL** : 817 560,10 €
- **CAMPING MUNICIPAL** : 68 286,82 €

En conséquence et compte tenu des informations ci-dessus, il vous est proposé d'affecter les résultats comme suit à l'exercice 2012 du budget primitif (budget général de la commune et budgets annexes) :

- **BUDGET GENERAL** :
 - Montant à affecter : 818 548,88 €
 - C\ 1068 Investissement : 620 000,00 €
 - C\ 002 Fonctionnement : 198 548,88 €
- **CAMPING MUNICIPAL** :
 - Montant à affecter : 121 101,75 €
 - C\ 1068 Investissement : 30 000,00 €
 - C\ 002 Fonctionnement : 91 101,75 €

➡ **AFFAIRE N° 03**

INSTALLATIONS CLASSEES POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT SOUMISES A AUTORISATION. ENQUETE PUBLIQUE

Les membres du conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents, mandatent Monsieur le Maire pour consulter le dossier d'enquête mis à la disposition du public à la mairie de PLOUER SUR RANCE, et émettre des remarques éventuelles sur la demande présentée au titre de l'installation classée « EARL BOUETARD » (sise les Aubriais en PLESLIN TRIGAVOU) exploitée en PLOUER SUR RANCE au lieu-dit « la Renaudais », concernant le plan d'épandage sur la commune de TADEN et plus particulièrement sur le secteur inscrit et classé du bord de Rance du Plan d'occupation des Sols de la commune.

➡ **AFFAIRE N° 04**

MARCHES PUBLICS / TRAVAUX PROJET D'AMENAGEMENT DE VOIRIE - PLACE DE LA MAIRIE ET RUE DU MANOIR

Les membres du conseil municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité

adoptent l'avenant au marché d'études de maîtrise d'œuvre présenté au mois d'avril 2011, acceptent d'étendre la mission d'étude aux phases de travaux susvisées et autorisent M. le Maire à signer le marché modifié de maîtrise d'œuvre, conformément aux montants suivants :

- Coût prévisionnel des travaux Mission étude & M.O novembre 2011 : 759 968,00 € hors taxes.
- Taux de rémunération : 6,50 %
- Forfait de rémunération : 49 397,92 € hors taxes.

➡ **AFFAIRE N° 05**

CIMETIERES COMMUNAUX TARIFS DES CONCESSIONS & DES COLOMBARIUMS AU 1^{ER} FEVRIER 2012

Les membres du conseil municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité, adoptent les tarifs de concessions, des colombariums et des cavurnes pour les cimetières du bourg de TADEN et du bourg de TRELAT, à compter du 1^{er} février 2012.

COLUMBARIUMS :

- Concession trentenaire : 480,00 €
- Concession cinquantenaire : 800,00 €
- Cimetières / Concessions simples (rap-
pel de dimensions : 2,40 ml x 1,40 ml)
- Trentenaire : 105,00 €
- Cinquantenaire : 150,00 €
- Perpétuelle : Plus de concession per-
pétuelle de délivrée depuis le 1^{er} juillet
1999.
- Cavurnes : (rappel de dimensions :
0,80 ml x 0,60 ml)
- Concession trentenaire : 65,00 €
- Concession cinquantenaire : 90,00 €
- Ces tarifs s'expriment hors frais
d'enregistrement.

➡ **AFFAIRE N° 06**

PERSONNEL - ECOLE MATERNELLE CREATION D'UN POSTE D'AGENT TERRITORIAL SPECIALISE DES ECOLES MATERNELLES

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide la création d'un emploi d'Agent spécialisé

des écoles maternelles (A.T.S.E.M.) à temps non complet pour une durée hebdomadaire de service de 31 heures 30 et modifie le tableau des effectifs à compter du 1^{er} mars 2012.

06 mars 2012

➡ **AFFAIRE N° 01**

TRAVAUX - SDE 22 - TRAVAUX D'ECLAIRAGE PUBLIC

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité,

Approuve le projet d'éclairage public aux abords de la Mairie, présenté par le Syndicat Départemental d'Electricité des Côtes d'Armor pour un montant estimatif de 72000 euros.

Approuve le projet d'éclairage public de la rue du Petit Bon Espoir, présenté par le Syndicat Départemental d'Electricité des Côtes d'Armor pour un montant estimatif de 25000 € TTC.

Approuve le projet d'éclairage public du carrefour de la rue du Manoir et de la Rue de la Providence, présenté par le Syndicat Départemental d'Electricité des Côtes d'Armor pour un montant estimatif de 11500 € TTC.

Approuve le projet basse tension pour l'alimentation en électricité d'un lot privé situé sur la parcelle cadastrée D 3147 au lieu-dit « Saint-Valay » et appartenant à Monsieur MOITRE, présenté par le Syndicat Départemental d'Electricité des Côtes d'Armor pour un montant estimatif de 4 800 € H.T.

➡ **AFFAIRE N° 02**

HABITAT - PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT

Les membres du Conseil municipal, après en avoir délibéré par 14 voix pour et 2 abstentions (Mme RENAULT, M. BAUX), donnent un avis favorable au Programme Local de l'Habitat arrêté par le Conseil Communautaire de DINAN et adoptent le diagnostic établi, le document d'orientation et le programme d'actions et ses annexes.



➡ **ETAT CIVIL**

ILS SONT NÉS...

Le 14 novembre 2011
Garance HORNEBECK
 40 Résidence du Moulin

Le 15 novembre 2011
Noéline GAUTIER
 21 rue de la Ville au Comte

Le 29 janvier 2012
Lucian AMIOT
 16 rue du Bocage

Le 26 février 2012
Katell BUANT
7 La Toise

le 21 mars 2012
Gaspard LE NORMAND
 23 Hameau des Grandes Touches

le 25 mars 2012
Théo GOUIN
20 rue de la Grande Cocagne

ILS NOUS ONT QUITTÉS...

Le 10 novembre 2011 à DINAN
Francis SALMON
33 Loc Maria

Le 10 décembre 2011 à TADEN
Jean-Charles PLANCHENAUT
 7 Square du Menez à MELESSE (35)

Le 16 décembre 2011 à DINAN
Simone LEMEE Vve LEMOINE
 La Mettrie

Le 06 janvier 2012 à DINAN
Alain THEBAULT
9 La Toise

Le 10 janvier 2012 à TADEN
André VILLON
7 rue de la Rabine

29 mars 2012

➡ AFFAIRE N° 01

FINANCES COMMUNALES - SUBVENTIONS COMMUNALES

Le conseil municipal après avoir entendu l'exposé et le rapport de Monsieur le Président de la commission des Finances, vote, par 15 voix pour, 1 abstention (M. Jacques BAUX), 0 voix contre. Ces subventions communales. Le paiement de la subvention sera réalisé, sous réserve d'une demande de subvention écrite adressée à Monsieur le Maire.

SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET AUX ASSOCIATIONS COMMUNALES :

- ALSS section football club : 2250,00 €
- Amicale laique ecolesTaden : 1000,00 €
- Asso tadennaise de pétanque : 200,00 €
- Baladous d'Taden (les) : 400,00 €
- Bowling Club de la Rance : 150,00 €
- Club de l'amitie Taden : 550,00 €
- Entrez dans la danse : 100,00 €
- FNACA section locale : 50,00 €
- Gymnastique feminineTaden : 350,00 €
- La note buissonniere : 100,00 €
- Societe de chasse Trelat : 250,00 €
- Tennis Club deTaden - Dinan : 2000,00 €

➡ AFFAIRE N° 02

FINANCES COMMUNALES - VOTE DES TAUX D'IMPOSITION

Le Conseil Municipal, avec 15 voix pour et 1 abstention (M. Jacques BAUX), décide de maintenir les taux des trois taxes ménages pour l'exercice 2012 et fixe, à titre prévisionnel, la somme de 883 961,00 €, pour montant des impôts directs locaux à recevoir au titre de l'année 2012 et maintient les taux des impositions à :

- Taxe d'habitation : 11,54 %
- Taxe foncière sur les propriétés bâties : 15,48 %
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 48,82 %

➡ AFFAIRE N° 03

FINANCES COMMUNALES - ADOPTION DES BUDGETS PRIMITIFS DE L'EXERCICE 2012 DE LA COMMUNE, DU CAMPING ET DU CICA DES ALLEUX

Le conseil municipal après avoir entendu le rapport de Monsieur le Président de la commission des Finances, vote à l'unanimité les budgets primitifs de l'exercice 2012 (budgets annexes du camping de la Hallerais et du CICA des Alleux), et vote par 15 voix pour et 1 abstention (M. Jacques BAUX) le budget primitif de l'exercice 2012 de la Commune (budget général), qui s'équilibrent toutes sections confondues.



Bonne retraite Daniel !



Le 25 janvier dernier, M. Bertrand Claudeville, entouré de nombreuses personnes a mis à l'honneur Daniel Lemonnier, qui après de bons et loyaux services rendus à la commune, prend sa retraite. Fêter un départ à la retraite, c'est toujours un moment sympathique chargé d'émotion : bien des souvenirs remontent à la surface et chacun y va de sa petite histoire, « *eh Daniel ! tu te souviens, quand ... ?* »

Daniel est né le 25 août 1951 à Taden et a eu 3 enfants (Magali, Cédric et Aurélie) avec son épouse Dominique. C'est « une véritable institution » qui quitte la mairie puisque Daniel Lemonnier y aura passé une grande partie de sa carrière, soit 28 années.

Son parcours :

Après avoir travaillé de 1969 à novembre 1970 dans l'exploitation familiale, il part effectuer son service militaire de décembre 1970 à décembre 1971.

A son retour, il travaille dans le privé, à l'Entreprise MEAL de décembre 1971 à mai 1972 puis au Chais De La Ville Au Comte de mai 1972 à décembre 1983. C'est en janvier 1984, qu'il intègre les rangs de la Mairie en qualité de Stagiaire A.O.P 1^{er} Echelon.

Ensuite, Daniel grimpe les échelons selon le calendrier suivant :

Titularisation 2^e Echelon A.O.P : 01.01.1985

Concours sur titre O.P.1 au 3^e Echelon : 01.07.1985

Nomination Agent Technique
5^e Echelon : 01.07.1988

Nomination Agent Technique Qualifié
5^e Echelon : 01.01.1989

Nomination Agent Technique Principal
9^e Echelon : 01.01.1999

Nomination Agent Technique Chef
2^e Echelon : 01.01.2002

Adjoint Technique principal 1^{ère} classe
6^e échelon : 01.01.2007

Adjoint Technique principal 1^{ère} classe
échelle spécifique : 01.11.2010

En retraite depuis le 1^{er} janvier 2012.

« C'était un agent technique très polyvalent, sérieux et méticuleux, responsable des salles des fêtes. On pouvait compter sur lui » !

Excellente retraite Daniel, de la part de M. Le Maire, des Adjoints, des Conseillers municipaux et de tes collègues au service technique.



➡ ETAT CIVIL

ILS NOUS ONT QUITTÉS... (suite)

Le 29 janvier 2012 à DINAN
Anne CHERDEL ép. SERINET
7 Résidence du Moulin

Le 07 février 2012 à DINAN
Renée MENARD ép. ROBERT
41 Le Domaine

Le 29 février 2012 à DINAN
Jean LE DENMAT
Les Portes

Le 03 mars 2012 à DINAN
**Marguerite BOUESNARD
ép. GOURGAND**
19 Le Domaine

ILS SE SONT DIT "OUI"...

Le 04 février 2012
**Christophe PORTAIL
Et Fatima RHAOULATI**
domiciliés 3 La Billardais des
Alleux à TADEN



Bienvenue au **camping de la Hallerais**



La municipalité met tout en œuvre pour maintenir son camping 4 étoiles à un haut niveau de prestations.

Pendant l'hiver, le camping est fermé mais l'activité des deux employés Gwénolé et Emile continue. Outre leur activité habituelle d'entretien, ils ont créé et réalisé un espace très convivial avec écran géant et canapés dans un des bâtiments en pierre, jusqu'à lors inoccupé à l'étage. Nul doute que cet espace télé - lecture sera pris d'assaut dès l'arrivée des vacanciers.

Une table de ping-pong et un baby-foot occupent le RDC de ce bâtiment.



Afin de pouvoir répondre aux attentes et demandes des clients,

- **un mobil home spécialement équipé pour personne à mobilité réduite a été installé**, avec accès facilité par une allée spéciale fauteuil roulant, ce qui porte à 2 le nombre de locatifs destinés aux personnes handicapées.

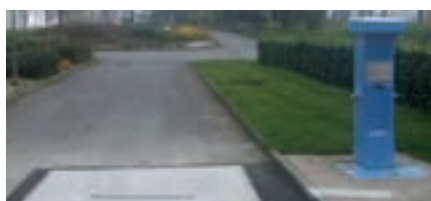


- de tous nouveaux **sèche-mains à air propulsé** ont été installés dans les sanitaires.

Le suivi quotidien et l'entretien effectué par les deux employés Emile et Gwen (élagage, plantations, nettoyage, suivi du matériel, ect...), permettent d'avoir un camping qui répond toujours à l'attente de notre clientèle.

Et pour les camping-caristes,

Un nouvel accueil camping-car, avec eau propre, vidange eau grise et eau noire, a été réaménagé face au camping.



Devenir
propriétaire... ↓

2 ou 3 mobil homes privés sont actuellement à vendre (décès, déménagement...).

N'hésitez pas à contacter le camping



➡ **CONTACT**

contact@camping-lahallerais.com
Tél. 02 96 39 15 93
Fax : 02 96 39 94 64
www.camping-lahallerais.com



Assemblée générale du **Club de l'Amitié**

Jeannette Fauchet passait la main, l'émotion était au rendez-vous.

Le 6 janvier 2012, s'est tenue l'assemblée générale du Club de l'Amitié de Taden. L'enjeu était d'importance car la présidence de l'association, assurée depuis près de 15 années par Mme Fauchet plus communément appelée « Jeannette », devenait vacante. Jeannette avait décidé de laisser la main afin de pouvoir profiter de sa jeunesse comme elle aime à le souligner.

15 années au service des autres et toujours avec le sourire. Ses qualités d'écoute et de prise de décisions ont fait d'elle un des piliers du club. Pas moins de 22 manifestations à son actif pour l'année 2011, entre thés dansants, lotos, repas et autres concours. Il va sans dire qu'il lui a fallu beaucoup d'organisation.

Pas facile de remplacer une Présidente motivée, qui tient les rênes depuis tant d'années avec brio, mais les élections ont laissé apparaître des noms.

Mme Agnès Rolland prend la présidence du club et M. Raymond Coeurdray la vice-présidence. Un duo qui souhaite poursuivre l'action bien amorcée depuis plusieurs années par Jeannette.

« L'essentiel est de travailler en équipe » confient-ils.

Le nouveau bureau :

Trésorier : René Ménard

Trésorier-adjoint : Romain Buchon

Secrétaire : Daniel Pithard

Secrétaire-adjoint : René Bourguignon

Les autres membres : Mmes Huguette Hamoniaux, Marie-Louise Rolland et Simone Rolland.

Cet après-midi s'est terminé dans une ambiance très conviviale avec dégustation comme il se doit en ce début d'année de la traditionnelle galette des rois.



Taden **Animations**

NICOLE PITREL réélue présidente de Taden Animations.



Le conseil d'administration de Taden Animations a procédé à l'élection des nouveaux membres du bureau.

Sont élus :

Nicole Pitrel : Présidente

Annick Frontin : Vice-Présidente

Bernard Porée : Trésorier

Jean-Paul Le Tyran : Secrétaire

Sont nommés les délégués suivants :

- **Au montage des stands et au balisage** : René Marion, Louis Allano, Aimé Barbe et Richard Mayer.

- **Au service communication** : Jean-René Duval et Gérard Garnier.

- **Au service déco** : Jocelyne Carvenant.

- **Au service restauration** : Hélène Lemonnier.

René Pertuisel, avec l'accord de l'ensemble du bureau, s'occupera du local technique et du matériel.

C'est un Taden Animations en pleine santé qui repart pour 2012.

On reverra donc cette année :

- **Le feu de la St Jean** le 23 juin

- **Les 2 « vide greniers »** de l'été (1^{er} juillet et 19 août)

- Le très réputé marché de Noël le 16 décembre.

Mais avant toutes ces dates habituelles, le manoir de la Grand' Cour aura accueilli de nouveau le salon « CREATTITUDE » le dimanche 15 avril, avec pour thème, la création sous toutes ses formes, de la peinture à la sculpture en passant par la vannerie et la calligraphie.

CONTACT

Nicole Pitrel
Les jardins de Préval
22100 TADEN

Club Tadennais de **Foot**

Une nouveauté à l'école de foot de Trélat-Taden.



Les vacances sportives de nos jeunes

En effet depuis cette année, Jessy Lécuyer animateur sportif de la commune et joueur au club a mis en place pendant les vacances de février, un stage de perfectionnement multisports destiné aux jeunes du club, aidé dans sa démarche par Alain Robert responsable de l'école de foot et David Abarnou, secrétaire. Une douzaine de jeunes joueurs des catégories U10 à U13 se sont donc retrouvés pendant 3 journées afin de participer aux différentes activités proposées.

A savoir :

- le matin, sortie VTT sur les chemins communaux et tennis de table à la salle des fêtes de Trélat.
- l'après midi perfectionnement football sur le terrain de Taden.

Cette belle initiative a permis à nos

jeunes de se retrouver et de partager des moments agréables.

Elle sera d'ailleurs certainement reconduite lors des vacances de Pâques.

Pour tous renseignements :
Jessy Lecuyer 06 75 43 62 51

Alain Robert 06 87 27 66 42

Nous prenons dès maintenant les inscriptions pour la saison 2012-2013. Les filles et les garçons nés entre 1999 et 2007, intéressés par la pratique du football peuvent se présenter aux séances « Découverte » les mercredis 30 Mai, 6 et 13 Juin à partir de 14h sur le terrain de Taden.

Contact : A. Robert 06 87 27 66 42

Galette des Rois au club de foot



Le mot d'Eric Lithard, président du club Alss Trélat Taden.

En présence de Mr le maire, nous nous sommes réunis, élus communaux, sponsors, dirigeants et joueurs à la salle des fêtes de Trélat dimanche

22 janvier pour partager la traditionnelle galette des rois.

Ce rendez-vous amical a rassemblé plus de 150 personnes et m'a permis de remercier l'ensemble des personnes présentes pour leur implication et aides diverses apportées au club.

Encore merci à toutes et tous.

Eric



Et bien sûr, retrouvez toute la vie du club sur notre site internet
<http://alss-trelat-taden.footeo.com>

Plein feu sur nos « grilladoux »



La pêcheirie du club, qui se déroule sur le joli site de l'étang communal du bourg de Trélat, rassemble depuis de nombreuses années une centaine de pêcheurs attirés par les 100 kg de truites lâchées dans l'étang, mais aussi par l'ambiance festive, et la bonne humeur régnant tout au long de cette journée.

Le midi, grillades et galettes saucisses sont préparées par nos grilleurs attirés afin de nourrir tout ce petit monde.

François, nos deux Daniel, Michel et Norbert sont donc rodés à ces préparatifs et sont à l'œuvre très tôt le matin.

Aidés dans leurs tâches par les bénévoles, dirigeants et dirigeantes du club pour la logistique et par les épouses qui concoctent desserts en tous genres, cette journée permet à tous de passer un excellent moment dans une ambiance conviviale et de découvrir une autre facette du club de l'ALSS Trélat-Taden.

A retenir notre tournoi de football, sur le terrain de Trélat

Catégorie vétérans le vendredi 1 Juin en soirée

Catégorie jeunes le samedi 2 juin

Le Président, Eric Lithard

➤ RENSEIGNEMENTS

Catégorie vétérans :
Loïc Ménard 06 12 56 25 78
Eric Lithard 06 70 93 38 74

Catégorie jeunes :
Alain Robert 06 87 27 66 42
Jean-Claude Trémaudan
06 63 16 67 88



Club Tadennais de **Pétanque**



Dates des rencontres amicales inter clubs et des concours :

Le jeudi 12 avril à Lanvallay.

Le jeudi 10 mai à Lancieux.

Le mardi 15 mai à Taden contre Pleslin.

Le jeudi 24 mai à Taden contre Lanvallay.

Le week-end du 8 au 10 juin réception d'une délégation de joueurs de Guernesey et rencontres le 9 et 10 juin.

Le jeudi 14 juin à Taden contre Lancieux.

Le mardi 19 juin à Pleslin.

Le samedi 7 juillet concours ouvert à tous.

Le jeudi 6 septembre concours ouvert à tous.

En septembre avec les dates à définir, réception d'une délégation de joueurs de Jersey.

Le jeudi 13 septembre à Lanvallay.

Le jeudi 27 septembre à Taden contre Lanvallay.

Et pour tous les adhérents de l'association, toujours les rendez-vous des mardis, jeudis et samedis après-midi.

Claude Lallart

Club de **Gym**

Galette des rois.



Le **Palet** Club de Taden

Le Palet Club Tadennais a vu le jour à la fin de l'année 2011. Nous sommes cinq à l'origine du club qui compte pour le moment une dizaine d'adhérents. Nous accueillons toutes les personnes souhaitant venir jouer au palet dans un esprit de détente et de loisir, joueurs confirmés ou débutants. Nous nous réunissons trois fois par semaine dans le boulodrome à côté de la salle Neuville en face du camping de la Hallerais à Taden :

Le lundi à partir de 18h30, le mercredi à partir de 19h30 et le samedi à partir de 10h.

La cotisation annuelle est de 12 euros.

Nous vous attendons nombreux autour des planches !!!

Les membres du bureau :

Julien Roger (Président), Guillaume Blain (Vice-Président), Mickael Collet



(Trésorier), Julien Brientin (Secrétaire), Gaetan Neveu (Vice-Secrétaire).

CONTACT

06 69 64 55 18
rogerjulien22@laposte.net



Jeux collectifs chemin de la Crèche au n° 2

Le terrain jouxte celui de la crèche au sud de celle-ci. Il fait, approximativement 1600 m² et a une forte déclivité sud-est.

Un sentier de 3 m de large, fera la liaison entre le "chemin de la crèche", le sentier provenant du Val Doré et la façade de la crèche. Sa dénivelée sera de 5 m et sa longueur de 80 mètres.

Cinq jeux collectifs vont être répartis sur quatre "plateaux" horizontaux enherbés avec "fosses à graviers" pour réceptacles amortissants. C'est un "gravier roulé" de rivière, assez petit (de 4 à 8 mm) qui garde sa "mouvance" et son "amorti" dans le temps (120 tonnes).

La répartition des jeux sera celle-ci :



Sur le plateau le plus haut, deux jeux à ressort sont positionnés près de la crèche (l'un moins de 2 ans, l'autre à partir de 2 ans).



Sur le plateau en dessous, un jeu pour les plus de huit ans (Motoric Workout) dont les cheminements sont parsemés d'embûches.

Sur le plateau intermédiaire, un jeu permettra aux plus de 3 ans, de parfaire leur sens de l'équilibre (Indiana Junior).

Sur le plateau du bas, un jeu pour les plus de 6 ans servira "d'appel" aux enfants par sa forme originale permettant une liberté totale d'utilisation et rappelant aux parents leurs notions scolaires de chimie par sa présentation et son nom (oxygène).

Une canalisation avec "avaloirs" permettra d'évacuer les eaux de pluie sans ravinement.

Les parties pentues entre les "plateaux" seront bâchées avant plantations ce qui facilitera leur entretien.

Quelques arbres (pins parasols, umbrella, prunus, quercus) viendront apporter un peu d'ombre.

Cent mètres cubes de terre végétale permettront d'y semer une pelouse "rustique" sur les parties planes faciles à entretenir.

Soixante mètres de clôture, en panneaux rigides, constitueront une sécurisation normale d'utilisation.

Evidemment, avant toute utilisation par le public, une société de contrôle devra délivrer le Certificat de Conformité d'utilisation. Un complément du contrat annuel existant devra venir compléter la surveillance de ces jeux.

Enfin, pour permettre l'accueil des accompagnateurs des enfants, deux tables de pique-nique, deux bancs à dossiers et deux corbeilles seront mis à disposition dans ce parc.

Les travaux de terrassement ont débutés le **10 Avril**.

Délai de réalisation : un mois et demi.

Coût global des fournitures, travaux de terrassement, mise en place jeux, graviers, terre végétale, plans, arbres, pelouse : **67 500 € HT**.



Le Domaine

(Suite des trois réunions publiques des 26 et 27 Octobre 2011)

➡ Réunion de travail du 21 mars 2012

Objet de la réunion : mise au point de l'étude et état d'avancement des travaux.

Maisons du 1 au 7 : les sorties se feront directement sur la voie.

Stationnements à prévoir côté maisons et réduction des espaces verts.

Si nécessaire réduire le décroché pour permettre du stationnement longitudinal.

Le principe de création de 5 plateaux surélevés, à chaque carrefour, est confirmé. Ils seront construits dans la phase finale.

La reprise de tous les branchements pluviaux est à prévoir dans le marché. Les emplacements de ceux-ci sont indicatifs et seront à revoir en phase chantier avec chaque riverain.

Transmettre à la CODI le diagnostic des branchements eaux usées réalisé par la mairie.

La CODI va créer, systématiquement, un regard d'accès au branchement individuel EU pour faciliter l'entretien par la SEDUD.

Les mises en extérieur des compteurs d'eau seront préférées par la mairie afin de faciliter les « relevés ». (pris en charge par la CODI).

La CODI va procéder à la visite de ses canalisations d'eaux usées par caméra afin d'en assurer les réparations éventuelles.

La CODI va procéder au changement des conduites en fonte d'eau potable. Les éventuels branchements en plomb seront remplacés.

Le dossier de Consultations des Entreprises (DCE) sera scindé en 6 tranches correspondant aux différentes boucles et à la voie principale.

En fonction des réponses aux appels d'offres et de l'avancement des travaux des concessionnaires, les tranches seront démarrées en respectant le phasage ci-dessous.

Phasage des travaux :

Phase provisoire : mise en place de 4 fois 2 « coussins berlinois » sur la voie principale pour gérer, tout de suite, les excès de vitesse. (ralentisseurs préfabriqués vissés dans le revêtement de la chaussée).



1^{ère} phase : maisons du 71 au 102 (point bas).

2^{ème} phase : maisons du 8 au 38

3^{ème} phase : maisons du 31 au 70

4^{ème} phase : voie principale

Planning des réunions :

5 avril 2012 : réunion avec les concessionnaires (CODI-SDE-GRDF).

19 avril 2012 : réunion avec les riverains concernés par la 1^{ère} phase.

3 mai 2012 : remise du dossier DCE provisoire à la mairie.

17 mai 2012 : remarque sur le dossier DCE par la commission.

31 mai 2012 : remise du dossier DCE définitif.

Juin 2012 : lancement de la consultation.

Juillet 2012 : ouverture des plis.

Fin août 2012 : notification des marchés aux adjudicataires.

Mi septembre 2012 : démarrage des travaux phase 1.

Début des réunions sur site en présence, notamment, des référents de quartier, qui bien évidemment, recevront une invitation.



Dans le précédent bulletin, nous mettions l'accent sur les nouvelles installations de la nouvelle zone commerciale « Cap Rance ».

Une nouvelle enseigne, a ouvert ses portes le 13 décembre 2011.

RedWell Play, un salon de coiffure d'un genre nouveau, qui repousse

Nouvelle Enseigne : Redwell



tous les codes de la coiffure dans le pays de Dinan.

Il se démarque grâce à sa décoration « SO BRITISH » et son ambiance énergique et actuelle !! ... Et détrompez-vous, le salon **RedWell Play** n'est pas exclusivement dédié aux jeunes et aux looks délurés. Bien au contraire, depuis son ouverture Maximilien accueille les clients de tous styles et tout âge et met son tout savoir faire en œuvre dans le but de satisfaire chaque personnalité.

Concept **RedWell Play**, concept original !! Alors que la vague du moment dans le monde de la coiffure est celle du rapide et du low cost, dans ce nouveau salon, est privilégiée la qualité à la quantité et un certain retour aux sources du métier.

« L'écoute et le conseil sont les mots

d'ordre » nous dit Maximilien, Gérant du salon !

Alors si vous avez envie de conseil, de changement ou tout simplement de passer un moment de détente dans une atmosphère nouvelle, calme mais aussi dynamique, foncez vite chez **RedWell Play**.

Horaires d'ouvertures :

Du mardi au jeudi, de 9h à 12h30 et de 13h30 à 18h30.

Le vendredi et samedi, journée non-stop de 9h à 18h30.

Retrouvez également RedWell Play sur Facebook : RedWell play coiffure

➡ CONTACT

02 96 87 91 12



Marché estival : une brochette d'artistes !

Cette 16^e édition est à ne pas manquer sous aucun prétexte, elle sera exceptionnelle avec la participation de plusieurs artistes aux répertoires tous différents. Ils se sont tous produits, sur scène, en soirée privée, en café-concert, ou sont spécialisés dans les spectacles de rue pour petits et grands. Certains ont parcouru les routes du monde et sont forts de la pratique de plusieurs instruments de musique.

Laissez vous charmer par l'ambiance

de nos marchés animés et succombez à la tentation d'un p'tit apéro à la nouvelle terrasse bois du bar du Manoir ou à la dégustation d'une pizza, de moules frites, d'une galette saucisse ou d'une « patate » farcie...

Durant les mois de juillet et août, le bourg de Taden s'anime tous les vendredis soir de 17h à 21h. Commerçants divers et variés, produits du terroir, artisanat, déballage, fruits et légumes...



Ambiance chaleureuse garantie !

ANIMATIONS GRATUITES

6 juillet > ...

13 juillet > Francis Vial

20 juillet > Ann-Laora

27 juillet > Manivel'Swing

3 août > Les Gourganès

10 août > Francis Vial

17 août > Manivel'Swing

24 août > Ann-Laora

Ann-Laora

Chanteuse professionnelle depuis 10 ans, Ann-Laora revient en Bretagne après 3 ans dans les Bouches du Rhône. Un répertoire pop international, aux ambiances variées : chanson française, jazzy, pop-rock, dansant... dynamisme et bonne humeur au rendez-vous !

Ann-Laora est également auteur-compositeur (www.info-groupe.com/annlaora/).

Venez découvrir ou redécouvrir cette artiste originaire de Taden, heureuse de vous retrouver.

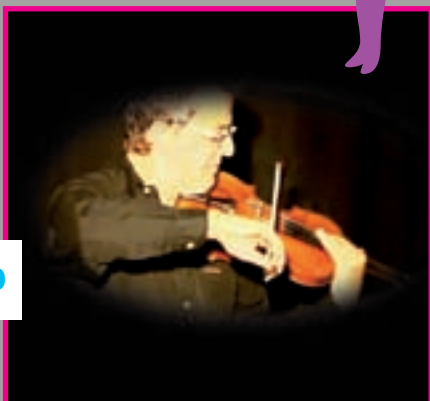
>>> www.info-groupe.com/annlaorachante/

>>> www.facebook.com/AnnLaora

François Zerna

Après 25 années d'une carrière essentiellement classique, puisant dans ses origines slaves le goût pour les musiques populaires, klezmer ou tziganes, François Zerna décide d'offrir à son violon plus de swing et de couleurs jazzy... celles que l'on joue dans les banquets, dans les fêtes, dans les moments forts de la vie. Il aime que sa musique, au travers de ses improvisations, soit le ciment de toutes ces cultures, un langage à la

fois généreux, spontané, festif, rythmé, aux sonorités sensibles et variées. Depuis peu il a formé le superbe trio de swing "Edzo & Guests" avec Denis Leboul à la guitare et Damien Bravo à la contrebasse. Animés d'une même passion pour le répertoire légué par Django Reinhardt et Stéphane Grappelli, ils revisitent également d'autres standards de la chanson française et du jazz américain."





Karl Benthô

Avec le groupe X-Makeena, Karl Benthô a voyagé pendant 10 ans sur les routes du monde sous le pseudo de "Karlton". Aujourd'hui il est membre de la compagnie Fracasse de 12 et de la Troupe d'Improvisation Rennaise. Batterie, chant, percussions corporelles, magie, théâtre, cascades, détournements d'objets et improvisation... Avec Manivel'

Swing c'est son art et son expérience de la Beat-box qui apportent une rythmique et des accents d'aujourd'hui à une musique et à des textes qui restent intemporels et universels pour la plupart. Au sein de ces diverses formations, sur scène ou dans la rue, le plaisir de jouer de Karlton est absolument transmissible... qu'on se le dise !



Sylvain Lioté-Stasse Manivel'Swing

Installé en Bretagne depuis une dizaine d'années, Sylvain Lioté-Stasse a grandi dans le quartier latin à Paris, du côté de la rue Mouffetard et de la Contrescarpe... Il voulait redonner vie à ces chansons des rues, interprétées entre autres par Juliette Gréco, Mouloudji, Montand, Nougaro, Renaud... qui l'ont accompagné dans son enfance et son adolescence, les remerciant ainsi de lui avoir donné le goût des mots et des mélodies "qui donnent un sens à la vie". Manivel' Swing propose des chansons d'hier et

d'aujourd'hui, françaises et internationales, irlandaises ou jazz (Duke Ellington, Sinatra, Manhattan Transfer...). En déambulation ou sur scène, il est accompagné le plus souvent possible de la harpe celtique de Morgane Le Cuff, de la contrebasse de Gabin Liberge, du violon de François Zerna ou de Karlton (du groupe X-Makeena) à la beat-box... il a également élaboré un spectacle bilingue en LSF (langue des signes française) avec Laëtitia Tual au chant-signé et Pol Leygonie à la vidéo-projection !



Francis Vial

reprise pop internationale

Des sixties à aujourd'hui : un voyage musical de la France (Aznavor, Sheller, Michel Berger, De Palmas,

Polnareff et bien d'autres !) à l'Italie de Paolo Conte, sans oublier les Beatles, Elton John, Oasis, Billy Joël...

Tant d'artistes d'ici et d'ailleurs.

>>> <http://www.myspace.com/melomanconcert>



Les Gourganès

Vocalement, les Gourganès sont une sorte de joyeuse chorale où l'on chante jusqu'à... 50 voix ! En effet, notre groupe est constitué d'une cinquantaine de chanteurs et de chanteuses des environs de DINAN.

Des musiciens nous accompagnent : 2 accordéons chromatiques, 1 à 2 accordéons diatonique ainsi que 2 à 3 guitares, un banjo, un bodran, un violon...

>>> <http://www.lesgourganès.fr/>

Aménagement de l'entrée du **bourg de TADEN** et **parking mairie**

Globalement, cet aménagement, garde l'aspect actuel de l'accès vers le centre bourg.

La configuration bien particulière de la rue du Manoir, sur laquelle aucune sortie privative ne débouche, est due à son ancien « statut » de départementale, ce qui lui vaut accotements verdoyants, haies de fonds de parcelles et alignements d'arbres.

Suite au déclassement de cette route départementale, nous avons pu constater quelques **points négatifs que nous souhaitons rectifier**.

La largeur de voie de circulation (7 m) ainsi que l'**absence d'espace destiné aux piétons** provoquent une accélération inconsciente des véhicules rendant ainsi potentiellement cette rue dangereuse, notamment aux traversées piétonnières des carrefours et sorties d'espaces verts (face au plateau de jeux collectifs par exemple).

Depuis 2009, nous nous sommes attachés à sectoriser le projet global

(voir plan de phasage de A à F) de manière à hiérarchiser les opérations mais aussi à avoir une logique de conservation des opérations réalisées par rapport aux opérations restant à faire.

Il nous a paru important de réaliser plusieurs phases en parallèle de manière à profiter, rapidement, du résultat bénéfique de ces travaux. Nous avons opté sur le principe du marché public à tranche ferme complétée par tranches conditionnelles selon les résultats de l'appel d'offres.

1 - Le parking (D) actuel, agrandi pour contenir 135 VL .Il aura une voie traversière Nord-sud économisant ainsi l'espace nécessaire aux retournements des cars et poids lourds. Il profitera aussi au terrain des sports. Au Sud, nous nous réservons un



espace pour la création d'un vestiaire pour l'école de foot (75 licenciés en 2011-2012).

2 - La rue du Manoir Est (C) y compris le placis de la mairie viendra s'ajouter au dossier.

3 - Le carrefour(B) rue du Manoir, rue Asile des Pêcheurs viendra compléter le dossier d'appel d'offres.

Lors de la réunion publique du 4 Avril 2012, quelques questions ont été posées, notamment :

Sur la gestion des priorités de circulation au carrefour surélevé (B) [rue du Manoir, rue Asile des pêcheurs].

Sur le tracé du sentier parallèle à la rue du Manoir (facilité pour les poussettes et fauteuils roulants).

Sur la prévision d'un espace de regroupement des conteneurs individuels rue du Petit Bon Espoir.

Sur le nivellement de l'espace au Sud du terrain de football (utilisation des déblais de chantier) pour y créer un petit terrain supplémentaire pour l'école de foot.

➤ **Récapitulatif du calendrier**

Dépôt des offres en mairie jusqu'au 13 Avril 2012, 12 heures.

Récupération des enveloppes par le Maître d'œuvre le 13 Avril 2012 AM, pour étude des offres en fonction des critères d'attribution retenus dans le DCE.

Réunion de la commission communale d'appel d'offres le 27 Avril 2012 à 10 h pour étude du rapport réalisé par le Maître d'œuvre et choix des entreprises retenues pour chaque lot (5).

Démarrage des travaux le 21 Mai 2012.



Excellente nouvelle pour Taden

L'église Saint-Pierre inscrite aux Monuments Historiques

Monsieur le Préfet de la région Bretagne a pris, en date du 15 mars 2012, **un arrêté inscrivant le bâtiment au titre des monuments historiques**. Dans le courrier arrivé début avril en mairie, Monsieur le Préfet indique qu'il a pris cet arrêté sur proposition du directeur régional des affaires culturelles, considérant que « *l'église Saint-Pierre, présente au point de vue de l'histoire et de l'art, un intérêt suffisant pour en rendre désirable sa préservation, en raison de la qualité iconographique et technique des peintures murales et de leur ancienneté* ».

Un point essentiel : l'église est inscrite « en totalité », ce qui devrait permettre à la commune, maître d'ouvrage, de percevoir des subventions substantielles. Frédérique Le Bec, architecte DPLG, va pouvoir poursuivre les études de rénovation. Nous ne pouvons que nous réjouir de voir notre église reconnue comme un élément exceptionnel du patrimoine régional.



La Fontaine des Eaux, une histoire inachevée

De nouvelles recherches sur l'histoire de la Fontaine-des-Eaux ont dévoilé une période méconnue des communes de Dinan et Taden.

La vallée de l'Argentel était un lieu très fréquenté au XVIII^e siècle et fut même le théâtre de grandes animations très prisées. On venait de Grande-Bretagne ou de Paris pour boire les eaux et assister à la « féerie de l'Argentel ».

Mais pourquoi ce site a-t-il été abandonné ? Comment Dinan n'a-t-elle

pas saisi l'opportunité de devenir « **ville d'eau** » à l'image de Bagnoles de l'Orne ou Forges-les-Eaux ?

Après trois années de travail sur les archives et la collecte d'un fonds iconographique important, Charles Montécot, auteur-éditeur, propose **une soirée vidéo-conférence sur ce thème le Jeudi 7 juin 2012 à 20h30 au manoir de la Grand'cour**.

Entrée gratuite.

Dédicace du livre « *La Fontaine-des-Eaux* » en fin de séance.



Retour sur le passé

Le café Boissière : Une histoire de famille

Alors que Martine Boissière vient de céder son commerce et débute une retraite bien méritée, quoi de plus normal que de retracer l'histoire du dernier café de Trélat, tenu pendant près d'un siècle par la même famille. Les Cousté, Chéenne ou Boissière méritent bien un article pour avoir marqué de leur empreinte l'histoire de la commune.

1899 : Gustave Cousté arrive à Trélat.

En 1899, Gustave Cousté, du village de la Touesse, épouse Eugénie Josselin. Le jeune couple s'installe à Trélat où Gustave va exercer son métier de cordonnier. Le port des sabots est alors quasi exclusif et les godillots ou les bottines sont plutôt réservés aux 'grandes' occasions. Il est probable, que Gustave, en bon ouvrier du cuir, ait parfois donné un coup de main à ses collègues bourreliers en travaillant les harnais et la sellerie. Eugénie, quant à elle, ouvre un café. Mais les « bistrots » de l'époque dif-

féraient bien des bars actuels et c'est sans doute dans sa propre cuisine qu'Eugénie servait cidre, mic (café) vin ou spiritueux à ses clients. De bien mauvaises langues ont prétendu que « dans certaines paroisses, il y avait plus de bistrots que de paroissiens ». Quelle mauvaise foi ! Quoique... En 1906, on recense tout de même dans la commune 11 débits de boissons dont 3 à Trélat et 5 au bourg...

Où se trouve alors le café Cousté ?

Certainement pas à l'emplacement actuel, propriété de la famille Briand de la Goupillière et loué à l'époque par la commune pour abriter ... l'école des garçons !

Deux années après le déménagement de l'école des garçons (1) dans les locaux actuels, Gustave Cousté achète un des bâtiments Briand (maison démolie en 1931) et s'y installe comme cabaretier, ce qui lui était impossible auparavant. La loi prévoyait, en effet, une certaine distance



Eugénie Cousté (photo prise en 1965)

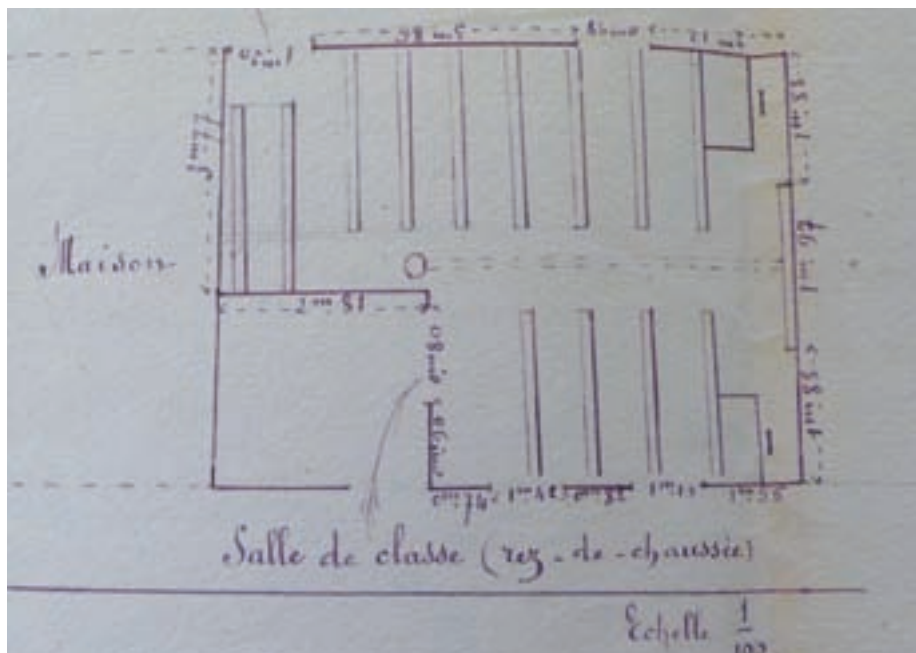
entre établissements scolaires et débits de boissons, moralité oblige ! En 1925, il acquiert le café actuel. Deux petites Cousté grandissent « dans le bas de Trélat » : Eugénie née en 1901 et Rosalie en 1906 et elles épouseront... 2 frères, Emile et Fernand Chéenne, fils d'Auguste et de Marie Lemaille du Portail (2).

Les Deux Emile Chéenne et leurs épouses.

Quand on y regarde bien, non seulement le café de Trélat reste propriété de la même famille jusqu'en 2012 mais il est avant tout une affaire de femmes !

Bon nombre de Tadennais se souviennent d'Eugénie Cousté, grand-mère de Martine Boissière. Mariée en 1925 à Emile Chéenne, c'est elle qui tient le café. Emile est maréchal ferrant.

Sa forge se situe au milieu du bourg (dans la maison actuelle de Mme Boivin) et le travail ne manque pas. S'il est parfois sollicité pour des travaux de ferronnerie, l'essentiel de son activité tourne autour des chevaux qu'il faut ferrer et les réparations du matériel agricole : socs de charrue, faucilles et outils divers.



Sur ce plan réalisé vers 1910, (*) on reconnaît parfaitement les lieux : un sas d'entrée avec l'escalier qui monte au logement de l'instituteur à l'étage, les longs pupitres, le poêle central, le tableau sur le mur de droite et... les deux bureaux car, suite à un effectif de 90 enfants, il avait fallu créer un deuxième poste d'instituteur !... mais... dans le même local !...





Photo de famille prise en 1957.

De gauche à droite : Simone Chéenne avec Martine dans les bras de sa sœur Suzanne, Eugénie Cousté, Jacqueline devant une amie de la famille et, à droite, les deux Emile.

Eugénie et Emile vont avoir 2 enfants : Suzanne, décédée malheureusement à l'âge de 17 ans et un fils Emile qui embrassera la même profession que son père. Les deux Emile Chéenne vont travailler par la suite dans leur nouvelle forge située derrière le café, non loin du ruisseau, ce qui présente bien des avantages lorsqu'il faut refroidir les cercles de roues de charrettes et de tonneaux.(3) Emile Chéenne épouse en 1948 Simone Chenu, originaire de Languenan et 6 petits Chéenne vont voir le jour : Suzanne, Jacqueline, Martine, Daniel, Isabelle et Philippe.(4)

Le café épicerie :

Dès les années 30, le café abrite un coin épicerie. Les denrées comme le sucre, le riz, la farine et les légumes secs sont livrés en vrac, souvent dans des sacs de toile et c'est à Eugénie Cousté puis à sa belle fille Simone de peser soigneusement la quantité demandée, mise dans les petits pochons de papier, symboles des épiceries de l'époque. On ne vend pas de produits frais : les clients ont leur propre jardin... mais on peut acheter quelques conserves, de l'huile, des paquets de café et... de la mercerie, bien utile à une époque où les femmes cousent beaucoup.

Petit à petit, le commerce s'étoffe : On y a accès au téléphone et une salle abrite les écoliers venus manger le midi (5), on y trouve également le journal et les bouteilles de gaz... La pompe à essence est installée en 1963 et on fait également l'acquisition d'une petite armoire réfrigérante. Le café Chéenne va devenir bureau de tabac vers 68, lorsque Rosalie Thomas prend sa retraite. Lorsqu' Eugénie tombe malade en 1983, Martine, qui travaillait dans une boulangerie rue de la Mittrie, vient soigner sa grand-

mère afin de soulager sa maman. Veuve depuis 1966, celle-ci a en effet fort à faire, d'autant plus que les horaires du commerce Chéenne sont super élastiques : de 7h du matin jusqu'à 22 heures et ceci 7 jours sur 7 ! (6)

Martine va rester avec sa maman

après le décès d'Eugénie en 1987. Lorsque Mme Chéenne prend sa retraite en 1988, Martine reprend logiquement le café, qui devient alors le café Boissière. Mme Chéenne ne quittera pas vraiment les lieux, perpétuant ainsi la tradition familiale.

Conclusion :

Quoi de mieux pour conclure cet article que quelques souvenirs de Tadennais : « A Dinan, ils avaient l'épicerie Essirard, place St Sauveur, ouverte 7 jours sur 7, eh ben nous, on

avait le café Chéenne ! » ; « On était toujours bien accueilli, s'il nous manquait quelque chose, à manger ou de l'essence, eh ben on savait où aller ! » ; « C'est chez Martine qu'on allait chercher les clés des salles de réunion, qu'on réservait pour les repas d'associations... c'était pratique et sympa de sa part » ; « Les Chéenne ont été témoins de toutes les transformations de Trélat, le terrain de sports en 1970, le lotissement de la Ville Au Comte en 72, la salle des fêtes en 85. Ils ont participé activement à l'animation de la commune, soutenant les associations comme L'Amicale Laïque et le Club de foot. Qu'est ce qu'ils ont donné comme lots ! Et la troisième mi-temps des matchs, c'était chez eux... »

Quant à moi, arrivée en 86 dans la commune, je garde à l'esprit de simples images : les chrysanthèmes à la porte du café pour la Toussaint, les paniers réalisés par un vannier de Trigavou avec l'osier de Martine(7), les crèches augmentées chaque Noël de nouveaux santons... et surtout... le sourire de Martine et de sa mère.

Evelyne Thoreux

Remerciements à : Martine Boissière bien-sûr à qui je souhaite une excellente retraite avec Gérard, à Mrs Robert, Breton et Moisan.

* Plan conservé aux Archives Départementales des Côtes d'Armor (fonds communal de Taden).

1 - L'école des filles était alors abritée dans la maison en face, près de l'ancien presbytère.

2 - voir article du bulletin d'octobre 2010 intitulé : Les Chéenne, une famille de sabotiers.

3 - voir article de JP Legendre : Les commerces de Trélat avant guerre (bulletin nov 2009)

4 - Suzanne, épouse de Jacques Boissière habite à St-Samson ; Jacqueline mariée à Alain Robert est à la Oiselle ; Martine épouse de Gérard Boissière ainsi que Daniel et sa femme Evelyne habitent à Trélat ; Isabelle, épouse de Jean-Marc Bérée vit près de Rennes et Philippe, le petit dernier et sa femme Sophie Desmarets demeurent près de Paris.

5 - Suite au départ en retraite de Rosalie Thomas, qui cuisinait pour les enfants, l'amicale laïque va créer vers 1970 une cantine. Auparavant les enfants étaient 'dispatchés' dans les différents cafés : celui bien sûr de Rosalie Thomas, mais également chez Jan, Allaire et Chéenne, chez qui ils pouvaient réchauffer leur « fricot ».

6 - Ce n'est que quand Mme Chéenne est tombée malade que Martine a fermé le café de 14h à 16h et le soir à 20h. Et il n'y a que 4 ou 5 ans que Martine fermait le dimanche après-midi.

7 - Sur le parking, près du Frémur, se trouvait, jusqu'au milieu du XIX^{ème} siècle, le moulin à eau de Trélat. S'il n'y a plus aucune trace du bâtiment, l'oseraie a subsisté jusqu'en 1993.



TADEN

Manoir de la Grand' Cour

XIV^e siècle



Visites Guidées 2012

Tous les mardis du 10 juillet au 28 Aout à 17h30

Nocturnes les jeudis 26 juillet et 16 Aout à 22h00

Dans le bourg pittoresque de Taden, à 5 min de Dinan en voiture, se dresse le manoir de la Grand'Cour, superbe édifice du XIV^eme siècle, classé Monument Historique. Comptez environ 1h pour la visite de ce joyau de l'architecture médiévale, exemple parfait du savoir-faire des entreprises spécialisées dans la rénovation de bâtiments classés.

Tarifs : Adulte 3 €, Jeune 12-18 ans 2 €



La vie de nos écoles

➤ L'école des Forges

Cette année les effectifs s'élèvent à 85 élèves répartis en quatre classes.

L'enseignement est assuré par quatre titulaires et un enseignant remplaçant (décharge de direction). Trois personnes (AVS/EVS) assurent l'accompagnement spécifique d'enfants ayant des besoins particuliers.

La stabilité de l'équipe permet d'harmoniser davantage l'organisation pédagogique des apprentissages, les projets sont menés collectivement et intéressent toutes les classes.

Depuis le début Octobre et après une phase d'essai les horaires de classe sont les suivants : 9h00 - 12 00 / 13h45 - 16h45

Rappelons que le changement d'horaire avait été motivé par la volonté d'alléger quelque peu la charge du midi notamment pour les élèves concernés par l'aide personnalisée et de permettre aussi une sortie de classe plus sécurisée.

Il ressort semble-t-il de cette modification une satisfaction générale, non seulement du point de vue des élèves et des enseignants concernés par l'aide personnalisée, mais également, pour ce qui est de la sortie de classe à 16h45 sur le plan de l'amélioration de la sécurité des enfants.

Il semble par ailleurs, que les quelques flottements (inscription au car le matin et parents à la sortie le soir) du début de l'année se résorbent peu à peu et



nous vous en remercions car c'est pour le bien et la sécurité de vos enfants.

Faisant suite à l'opération Breizh Bocage du deuxième trimestre, de nombreux projets pédagogiques vont ponctuer le cours du dernier trimestre avec en particulier le jardinage, la classe de voile à « Jugon » et la visite des « Champs libres » à Rennes.

➤ Les élèves de l'école des Forges plantent une haie bocagère

Les Enseignants et les élèves de l'école élémentaire de Trélat en Taden « Ecole des Forges » ont établi un programme sur le thème : " Le Jardin m'a dit " en collaboration avec J.F. Chatelet animateur à la Maison de la Rance.

Cette animation scolaire bénéficie du soutien du Syndicat mixte de production d'eau potable de la côte d'Émeraude, de la CODI et de Breizh Bocage.

82 mètres de haie...

Les plantations de diverses variétés



ont été effectuées sur des parcelles de terrain appartenant à M. Daniel Goupil exploitant agricole à Trélat.

Toutes les classes, du CP au CM2, ont participé à cette opération en présence du Directeur de l'école, des Enseignants,



gnants, des Animateurs et des Élus. Cette haie a pour but de faire de la rétention d'eau, d'éviter la pollution et ainsi permettre à différents micro-organismes de se développer, en ayant également un effet brise-vent.

➤ L'école du Moulin

Cette année encore une grande stabilité dans les effectifs avec 54 élèves répartis en 2 classes. L'enseignement est assuré par deux titulaires assistés de deux ATSEM ainsi qu'un enseignant assurant la décharge de direction.

Un éveil au jardin et des plantations



diverses et variées dans l'espace potager (mis à la disposition) ont agrémenté le deuxième trimestre.

Les enseignants ont prévu de nombreux projets pour le dernier trimestre avec entre autres : la visite d'une « ferme pédagogique » située à St Ouen des Alleux près de Rennes mais aussi une étude de l'eau et la visite du « barrage du Bois Joly ».



Une rencontre Grande Section Maternelle et CP est envisagée courant Juin.

Cantine :

Le moment du repas qui doit être un

instant de calme et de détente est devenu de plus en plus bruyant. C'est pourquoi le cuisinier propose d'essayer un service un peu différent afin de le rendre plus ludique et surtout plus rapide.



➤ Rentrée scolaire 2012, les inscriptions sont ouvertes :

Inscrivez vos enfants dès maintenant.

Inscriptions pour la rentrée scolaire 2012-2013 pour les écoles maternelles et élémentaires.

Afin d'anticiper au mieux les effectifs de la rentrée scolaire 2012-2013, les parents des enfants nés en 2009 ou les nouveaux arrivants sont invités à venir inscrire leurs enfants auprès de la Mairie.

Il faut vous présenter avec :

- Le livret de famille

- Le carnet de santé de votre enfant
- Un certificat de radiation, pour les enfants qui arrivent d'une autre école

RENTREE SCOLAIRE 2012, LE MARDI 4 SEPTEMBRE.

Mairie tél. : 02 96 87 63 50

ANNÉE SCOLAIRE 2012-2013 - PÉRIODES ZONE A

Rentrée des enseignants	Lundi 3 septembre 2012
Rentrée scolaire des élèves	Mardi 4 septembre 2012
Toussaint	Du samedi 27 octobre 2012 au jeudi 8 novembre 2012
Noël	Du samedi 22 décembre 2012 au lundi 7 janvier 2013
Hiver	Du samedi 23 février 2013 au lundi 11 mars 2013
Printemps	Du samedi 20 avril 2013 au lundi 6 mai 2013
Début des vacances d'été	Jeudi 4 juillet 2013

PORTES OUVERTES

Une porte ouverte est organisée dans les deux écoles.

L'école du Moulin pour la maternelle à Taden et l'école des Forges pour les classes élémentaires à Trélat.

**Samedi 9 Juin 2012
de 10h à 12h**

Tous les parents intéressés sont invités à venir, accompagnés de leurs enfants, visiter les locaux et rencontrer les enseignants.

Infos Diverses

La rougeole n'est pas un jeu d'enfant



Considérée à tort comme bénigne, la rougeole peut avoir des conséquences graves conduisant à une hospitalisation dans un cas sur trois, voire à des décès. C'est une des maladies les plus contagieuses qui existe, quelles que soient les mesures d'hygiène mises en place.

Contrairement aux idées reçues, la rougeole ne touche pas que les enfants, elle atteint également les nourrissons et les jeunes adultes. Le seul moyen de s'en protéger est la vaccination. Or l'épidémie constatée depuis 2007 est due à la sous vaccination des plus jeunes.

Deux injections pour une protection à vie.

Pour une protection efficace, deux injections sont nécessaires. L'une à 12 mois, l'autre entre 13 et 24 mois. Pour les jeunes et adultes nés depuis 1980,

non vaccinés ou n'ayant reçu qu'une dose de vaccin, un rattrapage est recommandé. Ensuite la protection dure toute la vie, dans la majorité des cas. Le vaccin contre la rougeole préserve également des oreillons et de la rubéole (ROR). Renseignez vous auprès de votre médecin traitant.

La MSA d'Armorique prend en charge à 100 % les deux doses de vaccin pour les enfants jusqu'à 17 ans et à 65 % pour ses autres assurés.

Pour plus d'informations, rendez-vous sur www.msa-armorique.fr





Le **CLIC** - Centre Local d'Information et de Coordination pour personnes âgées

Les Centres Locaux d'Information et de Coordination, créés à l'initiative du Conseil général, sont des lieux d'information, d'orientation et d'écoute sur tous les problèmes liés au vieillissement.

Le Clic est un lieu unique, gratuit et ouvert à tous.

Ses principales missions :

- L'Information et l'orientation des personnes âgées, des familles et des professionnels.
- L'évaluation des besoins des personnes âgées en perte d'autonomie.
- L'élaboration, la mise en œuvre et le suivi des plans d'aides à domicile.
- Le recensement des besoins.

Le Clic de Dinan apparaît sur 69 communes et 8 cantons :

Broons, Caulnes, Dinan Est, Dinan Ouest, Evran, Plélan, Plancoët, Plélan Le Petit et Ploubalay.

Le Clic est un lieu d'écoute et d'informations sur les services à domicile, les conditions financières et l'orientation vers les structures compétentes. Vous y serez conseillé personnellement et une aide vous sera apportée, pour trouver la meilleure solution adaptée à votre situation. Vous bénéficierez d'un accompagnement dans vos démarches administratives et la mise en place des services.

N'hésitez pas à vous déplacer pour

consulter la documentation ou les appeler, un interlocuteur pourra vous renseigner.

Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 18h

➡ INFO

Le Clic du Pays de Dinan
Espace Atlante
7 rue Violette - Quévert
02 96 85 43 63
clicpaysdinan@yahoo.fr

La lettre du **Réseau**

➡ Un nouveau rendez-vous pour les seniors

Le Centre Local d'Information et de Coordination (C.L.I.C.) du Pays de Dinan propose depuis sa création sur tout le territoire différentes formules pour aborder des thématiques liées au vieillissement : forums, conférences, ateliers... A compter du premier trimestre 2012, il proposera aux seniors et à tous ceux intéressés par ces questions, un nouveau rendez-vous chaque mois à partir de février.

Ce rendez-vous se veut interactif et a

pour objectif de permettre à chacun de trouver des réponses concrètes à ses interrogations. A chaque rencontre, un professionnel interviendra sur une thématique précise et pourra échanger avec les participants. Ce seront autant d'occasions de rencontrer des spécialistes et de glaner des conseils et des contacts utiles.

Les thématiques :

Les membres du C.L.I.C travaillent actuellement au programme afin de pouvoir élaborer un calendrier qui vous permettra de réserver à l'avance les dates des rendez-vous que vous ne souhaitez pas manquer !

D'ores et déjà trois grandes thématiques sont retenues :

La Personne - Sa santé - Ses biens

Ces grands thèmes seront déclinés afin de répondre aux questions concrètes que vous vous posez : J'ai besoin d'être aidé à mon domicile, qui dois-je contacter ? Quelles aides peuvent m'être allouées ? Comment prévenir le vieillissement ? Etc...

Ce projet étant encore en cours de travail, le calendrier ne sera communiqué qu'en début d'année prochaine via la presse. Vous pourrez également l'obtenir en contactant le C.L.I.C.



Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement des Côtes d'Armor

La commune de Taden ayant adhéré au CAUE des Côtes d'Armor, cela permet aux Tadennais de bénéficier de conseils.

Isabelle GUILLEMIN tient une permanence, pour le Conseil aux particuliers, à l'Unité Territoriale de Dinan de 9h à 12h et de 14h à 17h, tous les

vendredis du mois. Les personnes intéressées peuvent prendre rendez-vous au **02 96 87 10 70**.



Cap Rance



L'association « **Cap Rance** », nom que vous avez proposé, est née d'une idée toute simple. En discutant entre commerçants de la zone de Dombriand, nous nous sommes rendu compte que nous avions six adresses différentes sur un petit périmètre. Cette situation risquait de créer auprès de vous mais aussi des transporteurs et surtout auprès des nouveaux arrivants une confusion. De là est parti le projet de renommer l'ensemble de la zone

commerciale de Taden qui démarre aux Gavottes et se termine à la hauteur d'Intermarché.

D'autre part, « **Cap Rance** » s'est donné pour but de dynamiser l'ensemble de nos commerces par diverses manifestations, que nous ne manquerons pas de vous indiquer le moment venu. Le résultat recherché est de limiter l'évasion vers Rennes ou St Malo. Ainsi, nous sommes convain-

cus que Taden profitera de cette opération, tout comme Dinan centre.

Pour finir, nous serons vigilants sur l'évolution de la concurrence. Pourquoi laisser filer sur d'autres communes des enseignes que beaucoup attendent sur notre site ?

Nous serons toujours à l'écoute de vos suggestions pour améliorer notre accueil.

M. Le Bihan



Journée de la Randonnée en Pays de Dinan

La 9^e édition de la Journée de la Randonnée en Pays de Dinan se déroulera sur la Communauté de Communes de Dinan le dimanche 14 octobre 2012.

Rendez-vous dès 8h à la Maison de la Rance sur le Port de Dinan avec, au programme, diverses randonnées :

- **VTT** (circuits accompagnés de différents niveaux)
- **Cyclotouristes**

- **Pédestres** (plusieurs circuits proposés dans la journée)
- **Balade patrimoine** (accompagnée)
- **Balade nature** (accompagnée)

Pour la restauration du midi, une organisation sera prévue à prix modéré.



CONTACT

Pour tous renseignements sur le déroulement de cette journée, vous pouvez consulter le site du Pays Touristique de Dinan : www.paystouristiquedinan.com/randonnee.php ou appeler au 02 96 39 62 64



Le **C**omité d'**E**ntraide et des **S**ervices à la **P**ersonne - **C E S P**, c'est quoi ?

C'est un réseau d'aide, de soins et de service à domicile, comme le Portage de repas.

Depuis le 3 octobre 2011, la commune a mis en place un service de portage de repas à domicile, avec l'aide du C E S P.

Ce service s'adresse à qui ?

Aux personnes âgées, handicapées ou rentrant d'hospitalisation.

En quoi consiste t-il ?

Ce service de portage de repas permet d'avoir à domicile des repas chauds, livrés chaque jour.

Ces menus sont élaborés par L'ESAT Les Pifaudais et sont préparés en fonction du régime alimentaire de chacun.



Composition d'un menu :

Potage, Entrée, Viande ou poisson, Légumes ou féculents, Dessert, Yaourt ou fromage, Pain

Ces repas sont livrables du lundi au samedi, sauf les jours fériés.

Quel en est le coût ?

9,45 € par repas pour la première personne et 9,00 € pour la deuxième.

Comment s'inscrire ?

Il faut contacter le C E S P à CAP OUEST, Rue de la Mousson à Taden. Téléphone : 02 96 84 44 88 ou Nadine Lemoine, à la Mairie, au 02 96 87 63 50

Ce service rencontre un vif succès depuis son lancement, alors n'attendez pas, renseignez vous et inscrivez vous.



Promotion du 1^{er} janvier 2012

🏆 Médaille d'honneur du travail

Argent	M. LE BOUDEC Laurent, TADEN - Responsable comptoir, AD GRAND OUEST à ANGERS
Vermeil	Mme HERVE Andrée, TADEN - Aide-soignante, POLYCLINIQUE DU PAYS DE RANCE à DINAN
Or	M. PEROT Yves, TADEN - Employé de banque, CREDIT MUTUEL ARKEA à BREST
Grand Or	M. JAN Yannick, TADEN - Responsable d'exploitation, FRANCE BOISSONS BRETAGNE NORMANDIE à NOYAL SUR VILAINE

🏆 Médaille d'honneur agricole

Argent	M. BERNARD Christophe, TADEN - Technico-commercial, TRISKALIA à LANDERNEAU
---------------	--

🏆 Médaille d'honneur régional

Argent	M. GOUPIL Daniel, TADEN - Conseiller municipal Mme VOISIN Marie-Joseph, TADEN - Conseiller municipal
---------------	---

🏆 MANIFESTATIONS

Dimanche 20 mai
TRIATHLON-CEPS
Dinan Armor - Bords de Rance

Vendredi 01 juin
TOURNOI FOOTBALL
Vétérans - Trélat

Samedi 02 juin
TOURNOI FOOTBALL
Jeunes - Trélat

Dimanche 03 juin
THÉ DANSANT
Club de l'amitié - Salle MTL

Dimanche 10 juin
Elections Législatives
Mairie et salle Frémur

Dimanche 17 juin
Elections Législatives
Mairie et salle Frémur

Samedi 23 juin
Feu de la St Jean
Taden Animations - Manoir

Dimanche 24 juin
Kermesse
Amicale Laïque - Manoir

Dimanche 24 juin
Repas fin d'année
Entrez dans la danse - Salle MTL

Dimanche 01 juillet
Pêcherie
Amicale des chasseurs
Etang de Trélat

Dimanche 01 juillet
Vide grenier
Taden Animation - Manoir

Dimanche 19 août
Vide grenier
Taden Animation - Manoir

Mercredi 17 octobre
AG FNACA
Salle Neuville

Dimanche 21 octobre
Repas du CCAS
Municipalité - Salle MTL

Samedi 27 octobre
Repas Football
MTL

Samedi 10 novembre
Repas Triathlon
CEPS Dinan Armor - Salle MTL

Samedi 17 novembre
Fest-noz
Note buissonnière - Salle MTL

Mercredi 21 novembre
Couscous
Entrez dans la danse - Salle MTL

Vendredi 14 décembre
Arbre de Noël
Amicale Laïque - Salle MTL

Dimanche 16 décembre
Marché de Noël
Taden Animation - Manoir





Avec le **retour** des **beaux jours**, quelques **conseils** toujours d'**actualité**...

Respectez les horaires pour la limitation du bruit (tonte de gazon, travaux bruyants ou rassemblement d'amis).

2 déchetteries à votre service

👉 Jours et horaires d'ouverture des déchetteries

LES DECHETTERIES	JOURS	HORAIRES DES 2 DECHETTERIES
Déchetterie des Landes Fleuries Rue Auguste Pavie Quévert Tél. 02 96 87 51 37	} Lundi Mercredi Jeudi Vendredi Samedi	Période d'hiver : (du 1er octobre au 31 mars) 9H00 / 12H30 14H00 / 17H30
Déchetterie de Conillé Saint Hélien Tél. 02 96 88 23 22	} Lundi Mardi Vendredi Samedi	Période d'été : (du 1er avril au 30 septembre) 9H00 / 12H30 14H00 / 18H30

👉 **INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES** Mairie de Taden au 02 96 87 63 50 et/ou La CODI au 02 96 87 14 14

Pour information, les horaires auxquels les bruits extérieurs sont autorisés :
les jours ouvrables de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 19h30
le samedi de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00
les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00

Nous vous rappelons que l'incinération des déchets industriels, déchets végétaux ou ordures ménagères à l'air libre est strictement interdit.

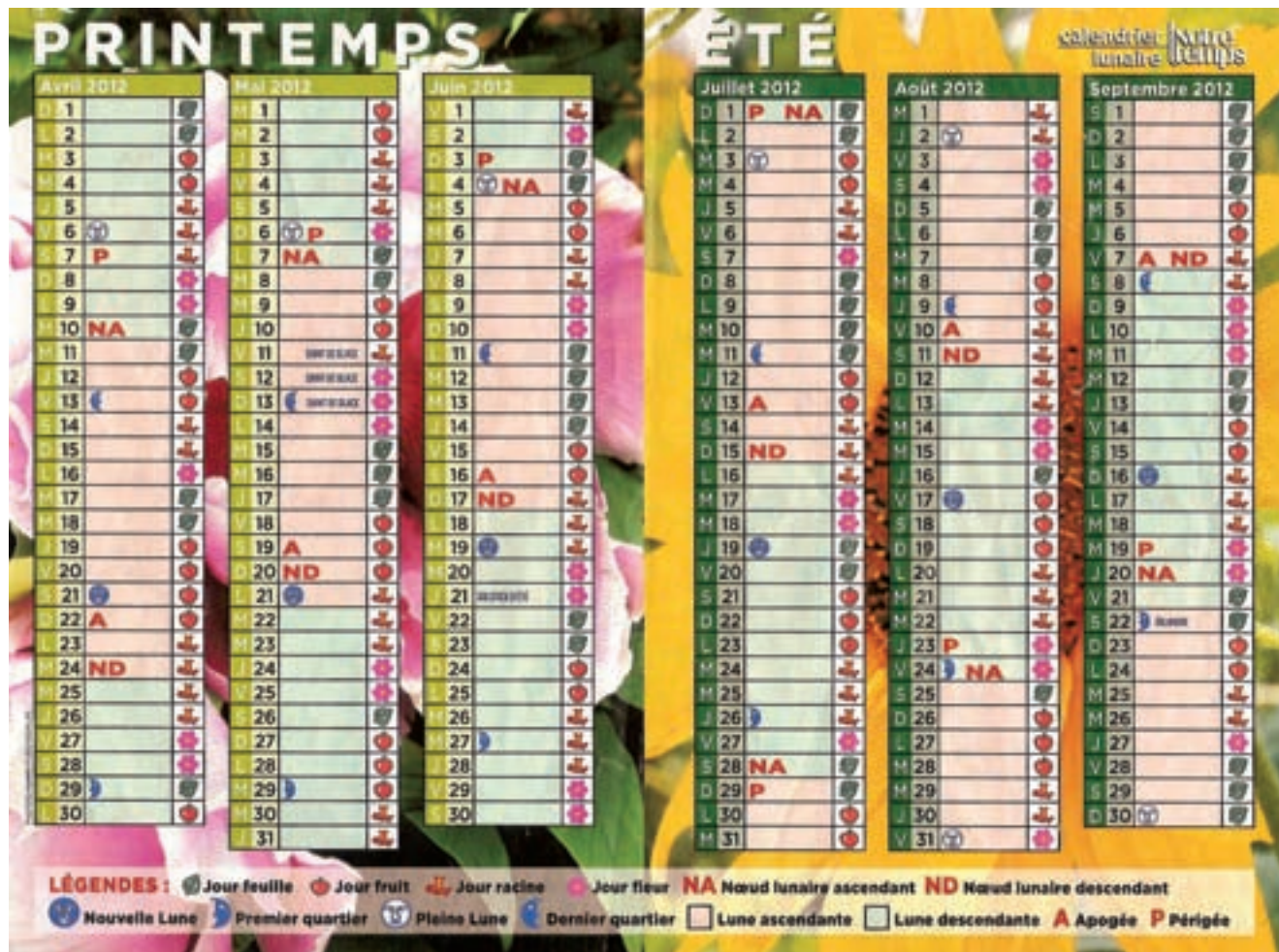


Le Calendrier lunaire

Jour après jour, tirez parti de la position de la lune pour réussir au mieux vos plantations grâce à ce calendrier lunaire 2012-2013.

Le calendrier lunaire est un outil précieux pour connaître les jours favorables - ou à éviter - pour vos plantations.

Il indique aussi les périodes à privilégier en fonction des plantes: jours fleurs, jours feuilles, jours fruits, jours racines.



Lune croissante et décroissante

La lune apparaît nettement sous différentes phases au cours de ce cycle d'une durée de 29 jours, 12 heures, 44 minutes et 2,9 secondes. C'est le cycle le plus connu à l'origine des dictons et autres croyances populaires. Il peut servir d'unique guide aux travaux du jardinier néophyte.

En phase croissante (de la nouvelle lune à la pleine lune), la vitalité et la résistance des plantes sont renforcées. C'est une période favorable pour appliquer les traitements préventifs ou curatifs, semer, repiquer ou planter des végétaux qui doivent produire des fleurs, des fruits ou des graines (rosier, pommier, haricot).

En phase décroissante (de la pleine lune à la nouvelle lune), les fleurs et les aromatiques sont plus parfumées mais les récoltes de fruits se conservent moins bien. C'est une période favorable au travail du sol, à la coupe du bois, aux greffes, à l'assimilation des engrais, à la culture des végétaux qui ne doivent pas fleurir (salade, oignon, épinard).

📌 Définition des légendes

- 🍎 **Jours Fruits** : ce sont les jours idéaux pour vous occuper de l'ensemble de vos fruitiers. Plantez, semez, cueillez, récoltez sans hésitation !
 - 🌿 **Jours Feuilles** : la lune est favorable aux tiges et aux feuilles. Les actions du jardin se feront principalement sur la tonte et les tailles, vous pourrez aussi semer, planter, repiquer les végétaux à feuilles.
 - 🌸 **Jours Fleurs** : jours où vous devrez vous concentrer sur vos fleurs.
 - 🌱 **Jours Racines** : jours où les soins apportés aux bulbes, légumes à racines ... seront les plus profitables.
- Apogée, Périgée, ou Nœud lunaire**, il est préférable de ne pas jardiner.
- ☀️ **Lune ascendante** : semez, greffez, récoltez les fruits, les légumes fruits et les légumes feuilles.
 - 🌙 **Lune descendante** : plantez, bouturez, récoltez les légumes à racines. Travaillez la terre, taillez les arbres et les plants.



Le **jardin**

SAVEZ-VOUS qu'un modeste lopin de terre de 3 m sur 4 permet d'obtenir différents types de légumes frais pratiquement toute l'année ? Il suffit pour cela d'établir un plan de rotation de cultures bien précis.

Pour les débutants, un conseil :

commencez à cultiver une gamme courte parmi les espèces potagères les plus faciles (radis, salade, tomate, par exemple).

➤ **Aménagement du Potager**

Son emplacement :

Une luminosité maximum est requise, l'ombre est à éviter. Choisissez plutôt une exposition sud/sud-ouest, si possible à l'abri des vents dominants. Pour conserver au jardin potager un aspect attrayant toute l'année, limitez sa surface à ce qu'il vous sera possible d'entretenir. Prévoyez un point d'eau.

Sa forme :

Pour qu'il puisse s'intégrer à tous les styles de jardin, sa forme sera régulière : carrée, rectangulaire ou triangulaire.



Vous choisirez de préférence un endroit du jardin où le sol est bien drainé. Pour un potager de taille moyenne de 100 à 200 m², tracez une seule allée de 50cm de long en bordure et au centre. Pour un jardin plus grand, 250 m² et plus, adoptez le principe de deux allées en

croix coupant le centre du potager.

Orientez vos lignes de cultures (planches) dans le sens nord/sud, cela permet au soleil de pénétrer dans les rangs, sans que les légumes les plus hauts fassent écran aux plus petits.

Fiche pratique : **bonhomme en pots de terre**



Temps de réalisation :

3 heures

Fournitures :

- 6 m de fil de fer (diam. 2 mm)
- Pince
- 12 ou 13 pots en terre de personnage (diam. 4,6 et 10 cm)
- Peinture acrylique
- Pinceau
- Mousse du couleur ou feutrine
- Colle

Pour une bonne résistance en extérieur, vernissez-les.

Peindre les pots qui formeront les jambes, corps et tête. Laisser sécher.

Découper cheveux, jupe et bouton dans la mousse ou la feutrine.

Coller haut contre haut les pots des jambes de Monsieur. Fabriquer le corps de Madame, en glissant et collant la jupe entre 2 pots empilés.

Bras : couper 1 m de fil de fer. Le plier en deux et former la main dans la partie coudée. Passer le fil de fer dans 3 pots, en formant un cran dans chacun pour qu'ils restent espacés.

Faire la même chose pour les jambes avec 1,50 m de fil de fer et en formant un pied dans le coude.

Passer encore 1 m de fil de fer dans le corps. En torsadant les fils de fer entre eux, accrocher les jambes en bas, puis les bras au-dessus. Terminer par la tête : former un crochet dans le haut pour suspendre les personnages.



Tarte (gâteau) au **fromage blanc**

➤ **6 personnes**

➤ **Coût de la recette :**

€ € €

➤ **Niveau de difficulté :**



➤ **Temps de cuisson :**

🕒 35 à 40 min

➤ **VOTRE RECETTE ICI**

Si vous aussi
vous souhaitez,
diffuser votre recette
(avec photo),
merci de l'adresser
à la Mairie ou sur le site :
www.villetaden.com,
onglet contact / service
communication.

➤ **Ingrédients**

- 500 g de fromage blanc battu (surtout pas allégé encore moins 0%)
- 150 g de crème fraîche épaisse (entière)
- 100 g de sucre dont 2 sachets de sucre vanillé
- 100 g de farine
- 4 œufs
- 1 pâte sablée ou brisée

➤ **Préparation**

1_ Préparez la pâte (ou tout simplement la dérouler) et garnir le moule. (préférez un moule à manqué pour un gâteau plus épais).

2_ Dans un saladier, mélangez le fromage blanc, la crème, le sucre vanillé complété de sucre blanc pour atteindre 80 g et la farine. Ajoutez les 4 jaunes d'œufs.

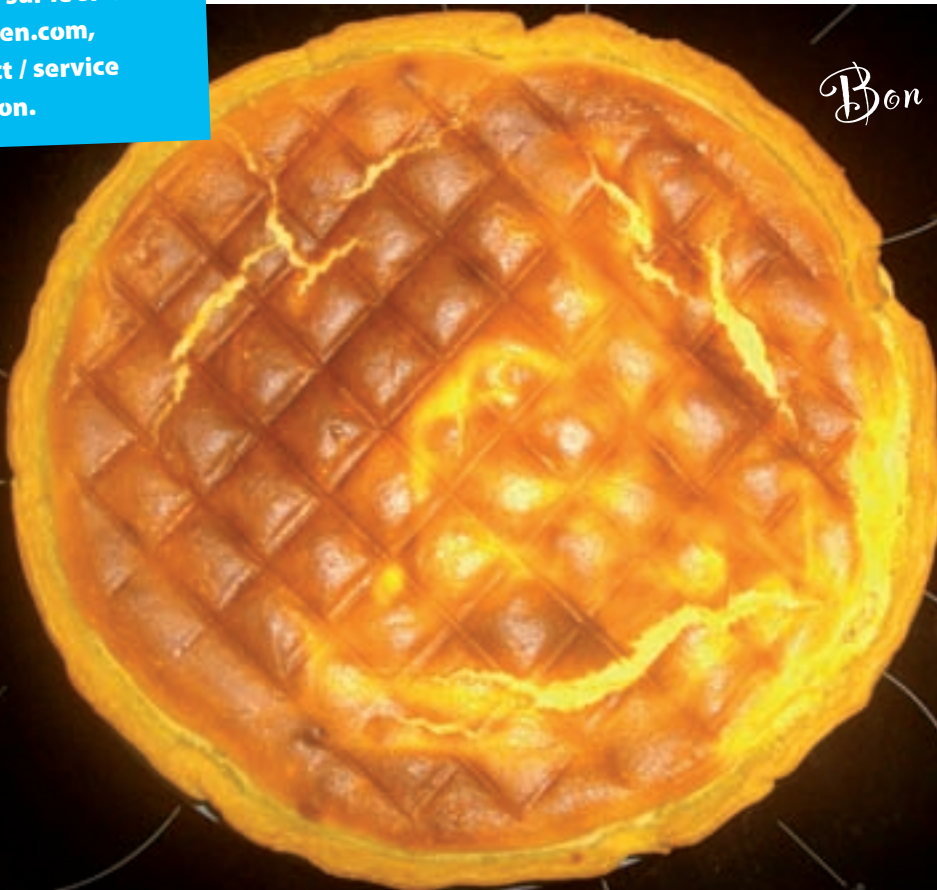
3_ Dans un second saladier, battre les 4 blancs en neige en ajoutant le reste du sucre quand ils commencent à prendre.

4_ Mélangez délicatement 2 grosses cuillères de blanc d'œufs à la préparation, puis le reste avec un fouet en aérant bien.

5_ Cuire pendant 35 à 40 min à thermostat 6 (180°C).

6_ Quand la cuisson est terminée, laisser refroidir en retournant la tarte sur une grille (cela évite qu'elle retombe trop et fait de jolis motifs).

Bon appétit...



Concours des maisons fleuries



Champagne



Thébault



Parmi les événements municipaux, il en est un, convivial et fleuri qui se déroule pour la deuxième année consécutive:

Le concours des maisons et jardins fleuris.

Ce concours récompense les meilleurs artistes « en herbe » sur la base de quatre critères : l'effort de fleurissement (occupation de l'espace), le choix et la diversité des variétés, l'harmonie des couleurs.

Il est ouvert à tous et destiné à favoriser le fleurissement de la commune et offrir un cadre de vie plus agréable. Il se déroule dans un esprit de convivialité et chacun peut participer, peu importe la surface de son terrain.

Alors, si vous êtes passionné(e) par votre jardin, contribuez à l'embellissement de notre commune et permettez lui de renvoyer l'image d'une commune accueillante et fleurie.

Inscription à la Mairie, ou sur le site www.taden.fr avant le mercredi 20 juin 2012. Le jury se déplacera dans la semaine du 25 au 30 juin 2012. Dans un souci d'organisation, vous ne serez pas averti au préalable du jour de passage du jury.

Comme l'an passé, la remise des prix se fera dans la première quinzaine du mois de septembre, la date exacte sera communiquée par courrier aux gagnants.

Les lots à gagner seront de nature en rapport avec le concours.

Nous remercions déjà chaleureusement les habitants de Taden et Trélat qui ont à cœur d'embellir notre cadre de vie et celui des touristes que nous accueillons.

Tous à vos plants, graines et autres plantations...